

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / Janvier 2009

**Les spiritualités en bibliothèque de
lecture publique : Marseille, Lille,
Le Mans.**

CLEMENÇON Tristan

Sous la direction de Valérie Tesnière

Inspectrice générale des bibliothèques – Ministère de l'enseignement
supérieur et de la recherche



Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement les professionnels des bibliothèques qui m'ont accueilli dans le cadre de cette étude, pour leur accueil chaleureux et leurs suggestions toujours pertinentes.

Je remercie également mes proches pour leur soutien indéfectible, et Mme Valérie Tesnière pour sa patience.

Enfin, je reconnais ma dette envers quelques enseignants du 17^e qui m'ont fourni une aide précieuse.

Résumé :

A l'heure du retour ou plutôt de la transformation du croire, il est utile de s'interroger sur la politique documentaire des bibliothèques de lecture publique dans le domaine des spiritualités (religion et ésotérisme). Marseille, Lille et Le Mans abordent leurs collections de façon très variable, partagées entre égalité de traitement et prise en compte du contexte religieux local, pendant que des tendances générales se dégagent qui portent le public vers l'ésotérisme contemporain et les spiritualités orientales.

Descripteurs :

Bibliothèques--Fonds documentaires--France

Religions--Bibliothèques—France

Abstract :

As the act of believing is coming back or rather changing, we have to ask public libraries on their documentary policy in the field of spiritualities (religion and esotericism). Marseille, Lille and Le Mans have a different collection approach, torn between equality and caring about local religious environment, while taste for contemporary esotericism and eastern spiritualities emerge as a general trend.

Keywords :

Libraries—Library resources—France

Religions—Libraries—France

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier
postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California
94105, USA.

Table des matières

INTRODUCTION	7
LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE : UNE FORMALISATION EN COURS.....	15
ORGANISATION SPATIALE : CLASSEMENT ET CLASSIFICATION DES COLLECTIONS.....	15
<i>Les limites de la Dewey dans le domaine des religions</i>	<i>15</i>
<i>Un classement thématique à l'Alcazar et au Mans</i>	<i>16</i>
<i>Un classement par usage à Lille</i>	<i>17</i>
LES ACQUEREURS	17
<i>Des profils généralistes à haut capital culturel.....</i>	<i>17</i>
Des profils généralistes	17
L'exception : un spécialiste à Lille.....	18
<i>Des sources d'acquisition variées, multi-supports, pour tous les niveaux.....</i>	<i>19</i>
<i>La question des nouveaux mouvements religieux et des sectes.....</i>	<i>21</i>
Le débat sur l'Eglise de scientologie	21
La position des acquéreurs : entre méfiance et confiance.....	23
LA POLITIQUE D'ACQUISITION.....	26
<i>D'une formalisation presque absente ou naissante (Marseille, Le Mans).....</i>	<i>26</i>
Une politique d'acquisition informelle mais vigilante et contrainte	26
Des pratiques de désherbage « maison » mais réelles	28
... à un début de politique documentaire particulièrement attentive au contexte (Lille)	30
Le cadre général.....	30
La fiche-domaine	30
OFFRE ET PRATIQUES : ENTRE ACCORDS ET DESACCORDS.....	33
UN CHRISTIANISME DOMINANT MAIS BOUDE	33
<i>Christianisme et autres religions</i>	<i>33</i>
En section adulte : une domination variable selon les bibliothèques	33
En section jeunesse : un objectif avant tout pédagogique.....	37
Les périodiques : des situations inégales	38
Des revues nombreuses et éclectiques à L'Alcazar	38
Un fonds très léger à Lille et au Mans.....	38
Les autres supports : un christianisme toujours aussi présent.....	39
<i>Le christianisme sort peu.....</i>	<i>39</i>
LE SUCCES DE L'ESOTERISME ET DU BOUDDHISME	41
<i>Les collections en ésotérisme et en bouddhisme</i>	<i>41</i>
<i>De forts taux de rotation.....</i>	<i>42</i>
<i>Les raisons d'un succès</i>	<i>42</i>
L'ésotérisme ou l'angoisse du devenir.....	42
Le bouddhisme ou la quête du bonheur.....	44
L'IMPORTANCE DU CONTEXTE RELIGIEUX, VARIABLE D'AJUSTEMENT	45
<i>Que prendre en compte ?</i>	<i>45</i>
<i>Entre neutralité et réalité : la bibliothèque de quartier de Lille Sud</i>	<i>47</i>
Un fonds islam controversé	47
Un fonds islam modéré et apprécié.....	47
CONCLUSION.....	51
BIBLIOGRAPHIE	53

TABLE DES ANNEXES 57



Introduction

Après le « retour du religieux », le surnaturel serait devenu « tendance ». Et quel meilleur moyen de le faire savoir qu'un dossier dans TGV Magazine¹. Ces vagues d'appel supra-sensible répondraient à une crise du rationalisme moderne générateur de « désenchantement du monde », pour reprendre le titre du livre de Marcel Gauchet², expression empruntée au sociologue Max Weber qui désignait ainsi la montée en puissance du modèle rationnel-légal, que ce soit au niveau des institutions comme des comportements individuels.

Or, si phénomène il y a, celui-ci doit bien se traduire dans les pratiques au sein des bibliothèques de lecture publique, en particulier les bibliothèques municipales, établissements culturels les plus fréquentés en France. Les usages en bibliothèque répondent-ils à cette quête spirituelle annoncée depuis de nombreuses années ? Et les bibliothèques prennent-elles acte de ces évolutions générales à travers leurs collections, leurs animations, et comment négocient-elles avec les particularités locales ? Plus précisément, comment y sont traitées les religions historiques, les mouvements religieux et l'ésotérisme, que par commodité nous regrouperons sous le vocable de « spiritualités » ?

Quelques éclaircissements s'imposent de façon à cerner notre objet d'étude. La frontière entre la religion, les mouvements religieux et l'ésotérisme est d'autant plus floue que le « procès de psychologisation et de personnalisation »³ de l'individu contemporain le pousse à rejeter toute forme de dogmatisme et à favoriser, au-delà des catégories apparaissant comme trop rigides, son épanouissement personnel. Proposer une définition de la religion devient une tâche d'autant plus délicate que le paysage religieux est en pleine mutation, subissant sous la pression de la modernité la croissance d'une « nébuleuse mystique-ésotérique »⁴, de groupes informels et syncrétiques, parfois à la limite du religieux (comme l'Eglise de scientologie). Il devient très difficile de délimiter avec précision la sphère religieuse. L'exercice n'est pourtant pas inutile, ne serait-ce que pour se positionner dans le débat sur le bouddhisme, un succès en bibliothèque de lecture publique comme nous le verrons, mais souvent perçu par les professionnels des bibliothèques comme une philosophie plus qu'une religion, avec pour conséquence de nombreuses hésitations sur l'indexation de certains ouvrages : classe 100 (philosophie) ou 200 (religion) ?

Alors, qu'entend-on par religion ? Nous opterons pour la définition qu'en donne Yves Lambert, dans la lignée de Max Weber :

« un système de croyances et de pratiques se rapportant à des réalités – être(s), entité(s), force(s) – supra-empiriques en relation avec l'homme par

¹ GRANIER, Frédéric. Tendance : le retour du surnaturel. *TGV Magazine*, N°109, novembre 2008, p. 32-40.

² GAUCHET, Marcel. *Le désenchantement du monde : une histoire politique de la religion*. Paris : Gallimard, 2005.

³ LIPOVETSKY, Gilles. *L'ère du vide*. Paris : Gallimard, 1983.

⁴ HOURMANT, Louis. Nouvelles religiosités et nouvelles recherches de sens. *Cahiers Français*, sept.-oct. 2007, n° 340, p. 49-53.

des moyens symboliques (prières, rites, méditations) et donnant lieu à des formes communautaires »⁵.

Cette définition permet d'aller au-delà des seules religions historiques pour inclure les nouvelles spiritualités en Occident. Le bouddhisme répond à ces exigences, c'est bien une religion, même si son mode d'enseignement est celui du dialogue philosophique. Sur ce point, les sociologues des religions s'accordent avec la classification Dewey.

Mais qu'est-ce qui distingue les religions de ce que l'on appelle les « nouveaux mouvements religieux » ?

Si l'on en croit les spécialistes, les NMR⁶ « désigne(nt) les groupes religieux apparus le plus souvent après 1945 dans les sociétés occidentalisées, qui sont en rupture avec les manifestations religieuses traditionnelles de ces sociétés »⁷. L'exemple le plus souvent cité est celui du New Age (ou Nouvel Age), mouvement religieux syncrétique apparu dans les années 70 aux Etats-Unis, empruntant à la fois aux religiosités orientales, occidentales, aux thérapies psycho-corporelles, et annonçant une nouvelle ère pour l'humanité, celle du Verseau.

Ces NMR sont généralement associés aux sectes, dans le sens péjoratif du terme. Les événements dramatiques survenus à Waco ou les suicides collectifs de l'Ordre du temple solaire (OTS) ont en quelque sorte légitimé l'amalgame et la prise en charge étatique du phénomène. Dans son rapport de 1999, la Mission interministérielle pour la lutte contre les sectes (MILS)⁸ considère qu'« une secte est une association de structure totalitaire, déclarant ou non des objectifs religieux, dont le comportement porte atteinte aux Droits de l'Homme et à l'équilibre social »⁹. Cette définition fait suite au rapport n° 2468 de la commission parlementaire intitulé *Les Sectes en France*¹⁰ qui ne caractérise la secte que par ses dérives potentielles. La secte présenterait donc une organisation de type « totalitaire », qui menacerait « les droits de l'homme et l'équilibre social ». La définition est pour le moins floue, et elle renvoie à une autre notion complexe, celle du totalitarisme. Cette approche, reprise par les médias de masse, a pourtant marqué les esprits. Ainsi, Véronique Altglas fait remarquer qu'« étiquetés sous le label dépréciatif de « sectes » (*cults en anglais*), les NMR représentent pour le sens commun des forces « dystopiques » menaçant les structures et les valeurs fondamentales de la société, associées à la manipulation psychologique, la conspiration envers l'État et à la corruption du système de valeurs dominant »¹¹.

⁵ LAMBERT, Yves. Une définition plurielle pour une réalité en mutation. *Cahiers Français*, oct.-déc. 1995, n° 273, p.

⁶ Nous utiliserons parfois le sigle communément admis de NMR pour désigner les nouveaux mouvements religieux.

⁷ LIOGIER, Raphaël. Un nouveau mouvement religieux face à la modernité politique : la Soka Gakkai. *Rives nord-méditerranéennes* [en ligne]. [pas de pagination, consulté le 30 novembre 2008]. URL : <<http://rives.revues.org/document6.html>>.

⁸ La MILS, créée en 1998, a été remplacée en 2002 par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES).

⁹ Le rapport 2000-2001 de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes est disponible sur : <http://www.miviludes.gouv.fr/Rapport-1999-de-la-Mils?iddiv=> (consulté le 11 décembre 2008). La définition est donnée p. 44.

¹⁰ *Rapport fait au nom de la Commission d'enquête sur les sectes*, Paris, Assemblée Nationale, 1996. Disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/rap-eng/r2468.asp> (consulté de 11 décembre 2008).

¹¹ ALTGLAS, Véronique. « Les mots brûlent » : sociologie des Nouveaux Mouvements Religieux et déontologie. *Archives de sciences sociales des religions* [en ligne]. 2005, n° 131 [pas de pagination, consulté le 10 juillet 2008]. URL : <<http://assr.revues.org/document3264.html>>.

Les sociologues des religions préfèrent, dans leur souci d'objectivité scientifique et afin de se distancier du caractère normatif du mot secte, parler de nouveaux mouvements religieux (NMR) ou utiliser le mot secte entre guillemets.

Par ailleurs, on peut considérer avec Françoise Champion et Martine Cohen que la légitimation sociale permet de différencier les religions historiques des NMR¹². Et la bibliothèque est un de ces lieux de légitimation sociale. Sélectionner, conseiller, valoriser, c'est déjà légitimer un livre, un auteur, une idée ou une doctrine. Plus ou moins consciemment, la bibliothèque joue pleinement son rôle d'instance régulatrice, que ce soit de façon claire et affichée par l'intermédiaire d'une politique documentaire formalisée (avec des plans de développement des collections, des chartes d'acquisition, des fiches-domaines...), ou plus insidieusement dans les pratiques quotidiennes d'acquisition et de conseil. Acquérir est un acte politique. L'objet de cette étude est aussi de dégager les mécanismes de cette censure assumée ou cachée (volontairement ou non) dans le domaine des spiritualités. En sélectionnant et en classant, les acquéreurs incluent et excluent à la fois. Il délimitent les champs et contribuent, pour le domaine qui nous intéresse, à la définition des religions, des nouveaux mouvements religieux ou des sectes. Il s'agira de faire ressortir la vision du spirituel véhiculée par les bibliothèques de lecture publique.

Le contexte général de réflexion dressé, de quelles bibliothèques pouvons-nous partir pour étayer notre propos ? Lesquelles choisir et selon quels critères ?

Il paraissait assez évident de s'intéresser aux bibliothèques de lecture publique, en particulier municipales, et non aux bibliothèques d'étude et de recherche (essentiellement les bibliothèques universitaires), selon la distinction courante. Le phénomène contemporain de recherche spirituelle individualisée, pour être pleinement apprécié dans son aspect volontariste, nécessite un lieu d'enquête ouvert au plus grand nombre, en termes d'accessibilité physique mais aussi intellectuelle. Les bibliothèques d'étude et de recherche, comme leur nom l'indique, s'adressent en priorité aux étudiants et aux chercheurs. La problématique est différente.

Ensuite, il fallait constituer un panel de bibliothèques qui ne soit ni trop important au regard des contraintes de temps et de charge de travail, ni trop restreint pour permettre une analyse comparative des résultats obtenus. Enfin, les critères de sélection retenus furent la taille de la bibliothèque (en terme de collections essentiellement), le contexte socio-culturel, et les facilités d'accès géographique. Nous nous étions arrêtés sur un panel de huit bibliothèques qui très rapidement s'avéra trop ambitieux. Au final, quatre bibliothèques seulement furent sélectionnées, dans l'ordre décroissant de taille¹³ : la bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de Marseille¹⁴, les bibliothèques municipales classées de Lille et du Mans, et la bibliothèque municipale de Villeurbanne. Le postulat de départ était que Marseille et Lille en particulier, mais aussi Villeurbanne et Le Mans dans une moindre mesure, constituaient historiquement des villes à forte immigration maghrébine, et faute de statistiques fiables, potentiellement à forte communauté musulmane¹⁵. Nous supposons également que des communautés juives non

¹² CHAMPION, Françoise, COHEN Martine (dir.). *Sectes et démocraties*. Paris : Ed. du Seuil, 1999, p. 24.

¹³ Ce sont les données statistiques de l'année 2005 disponibles sur le site de l'Association des directeurs des bibliothèques des grandes villes de France (ADBGV, <http://www.adbgv.asso.fr/>) qui permirent d'apprécier la taille des bibliothèques.

¹⁴ Autrement dénommée l'Alcazar.

¹⁵ Pour des raisons légales, les statistiques en matière d'appartenance religieuse sont rares, et elles sont toujours à manier avec prudence. Les méthodologies utilisées dépendant étroitement du statut de l'enquêteur. Et comment mesurer l'appartenance

négligeables, attestées par la présence de synagogues, existaient à Marseille et à Lille. Ces contextes socio-culturels paraissaient particulièrement intéressants. Les villes du Mans et de Villeurbanne furent aussi sélectionnées pour des raisons de facilité d'accès : l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) est située à Villeurbanne, et la résidence familiale de l'auteur de ce mémoire se trouve au Mans. Le travail sur la bibliothèque de Villeurbanne fut abandonnée au bout de quelques semaines par défaut de réponse aux mails envoyés afin de solliciter l'autorisation d'effectuer l'étude. L'attention fut progressivement portée en priorité sur l'Alcazar de Marseille.

Décrivons brièvement les établissements retenus. La médiathèque de l'Alcazar est la tête de réseau des neuf bibliothèques de la ville de Marseille. Ouverte en 2004 après quatre ans de préparation et la fermeture de la bibliothèque principale de Saint-Charles, elle est installée sur l'emplacement de l'ancien music-hall de l'Alcazar, scène d'opérette très populaire jusque dans les années soixante. L'offre de lecture publique est longtemps restée très sous dimensionnée pour une ville de cette importance (plus de 800 000 habitants). Le projet de grande bibliothèque était déjà ancien mais n'a réellement débuté qu'en 1997 avec le choix définitif du site et le lancement du concours d'architecture. C'est une bibliothèque municipale à vocation régionale et une bibliothèque municipale classée. Elle reçoit le dépôt légal régional imprimeur et éditeur (pour les bandes dessinées et les ouvrages sur la région PACA) et est pôle associé de la Bibliothèque nationale de France (BnF) pour la littérature francophone d'Afrique du Nord de l'entre-deux-guerres. Elle possède une vingtaine de fonds particuliers dont les archives des Cahiers du Sud, les fonds Jean Ballard et d'un certain nombre d'auteurs, ainsi que les bibliothèques personnelles de ces mêmes auteurs, les fonds très importants de la Société de Géographie, 144 incunables, et de nombreux textes manuscrits. La bibliothèque est ouverte au public 40 heures par semaine.

L'Alcazar est installée dans le quartier populaire de Belsunce, situé en centre-ville. Ce quartier est compris dans le périmètre de la zone urbaine sensible (ZUS) Centre-Nord. Le projet de construction s'inscrivait dans le cadre plus large de réhabilitation d'un quartier laissé à l'abandon, caractérisé par la prédominance de catégories sociales à faible capital économique et une forte population étrangère, notamment maghrébine :

« Belsunce a constitué pendant plus d'un siècle – et constitue encore dans une certaine mesure – une sorte de sas dans les parcours migratoires à Marseille. Ainsi se sont succédés Italiens, Arméniens, Espagnols, puis Pieds-noirs et peuples des anciennes colonies (Maghrébins, Sénégalais, Comoriens...) et depuis quelques années de nouvelles populations en provenance d'Europe de l'Est et d'Asie »¹⁶.

Le nom même d'Alcazar (« le palais », en arabe), maintenu pour désigner la

religieuse ? Même les typologies classiques consistant à mesurer la fréquence des actes des fidèles (dévots, pratiquants réguliers, pratiquants occasionnels, étrangers à la vie de l'Eglise), parce qu'issues du modèle catholique ne peuvent rendre compte des nouvelles formes de religiosité avec pratique à la carte. Mesurer la croyance religieuse est tout aussi difficile à l'heure du syncrétisme et de la multi-appartenance. La plupart des sociologues s'accordent plutôt à mesurer le degré d'implication. Pour l'islam, de nombreuses enquêtes partent du principe qu'est musulmane toute personne issue de communautés originaires de pays islamiques. Très discutable, bien évidemment !

¹⁶ ZOTIAN, Elsa. Publics présents, quand les pratiques déroutent les professionnels. 53^{ème} congrès de l'ABF [en ligne]. 8-11 juin 2007, p. 1 [consulté le 15 novembre 2008]. URL : <http://www.abf.asso.fr/article.php3?id_article=888>.

bibliothèque, peut d'ailleurs être interprété comme une ouverture aux autres cultures dans un esprit cosmopolite à l'image du quartier.

Ainsi, dans le volet culture du contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009 de la ville de Marseille, successeur du contrat de ville, « *le rôle fondamental de la culture comme facteur de cohésion sociale et d'intégration républicaine* »¹⁷ est rappelé. Parmi les objectifs prioritaires, il est indiqué qu'il faut « *poursuivre la diversification de l'offre en matière culturelle selon les territoires* » notamment en faisant en sorte que la bibliothèque devienne un « *lieu de vie* » au travers de « *créations favorisant l'expression des habitants et la valorisation de leur propre culture* »¹⁸. Les cultures arabes et la religion musulmane sont clairement visées par ce texte.

La médiathèque Jean Lévy¹⁹ est la tête de réseau des huit bibliothèques de la ville de Lille. C'est une bibliothèque municipale classée qui propose d'importantes collections d'imprimés (650 000 documents) et de périodiques. Elle reçoit le dépôt légal régional imprimeur pour la région Nord-Pas-de-Calais. Elle possède une dizaine de fonds particuliers, 291 incunables et de précieux textes manuscrits. Elle développe trois spécialités : l'histoire de la Flandre et de l'Artois, les Beaux-arts et le théâtre. Elle est ouverte au public 44 heures par semaine.

La médiathèque Louis Aragon, installée sur son site actuel en 1988, est la tête de réseau des cinq bibliothèques de la ville du Mans. C'est une bibliothèque municipale classée qui propose plus de 600 000 documents dont environ 450 000 titres de monographies, plus de 2 000 titres de périodiques (dont 700 abonnements en cours) et 400 incunables. Elle possède sept fonds particuliers dont un fonds auto-moto (documentation sur les véhicules terrestres à moteur²⁰) et un fonds sur l'ancienne province du Maine. Elle est ouverte au public 37 heures par semaine.

La méthodologie consistait, en partant des quatre bibliothèques citées, à examiner leur politique documentaire, leurs collections, leurs animations et leur environnement religieux. L'hypothèse d'étude était qu'un déséquilibre important des collections existait en faveur du christianisme aux dépens de l'islam et du judaïsme, et que les NMR sont faiblement pris en compte, assimilés en grande partie aux sectes dangereuses, cela dans la droite ligne d'une dérive laïciste des bibliothèques de lecture publique dénoncée par Dominique Arot²¹. La réalité des pratiques s'est avérée au bout du compte plus complexe, et difficilement réductible à un modèle uniforme qui serait d'autant moins valable que l'échantillon des bibliothèques entrant dans le champ de cette étude est très restreint.

Les méthodes d'investigations furent celles ordinairement utilisées en sociologie (sans prétendre à la rigueur scientifique d'un travail proprement sociologique qui aurait mérité plus de temps) : questionnaires envoyés aux acquéreurs, entretiens semi-directifs et ouverts complémentaires (sur place et par téléphone), observations *in situ*, réunion de la littérature scientifique sur le sujet.

¹⁷ *Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009*, p. 70. Disponible sur le système d'information géographique (SIG) de la Délégation interministérielle à la ville (DIV) : <http://sig.ville.gouv.fr> (consulté le 13 novembre 2008).

¹⁸ *Ibid.*, p.72.

¹⁹ Jean Lévy (1900-1996), grand humaniste, fût directeur de l'Université Populaire de Lille et délégué aux Affaires culturelles de la ville.

²⁰ Le Mans est célèbre pour sa manifestation de sports mécaniques, « Les 24 heures du Mans ».

²¹ AROT, Dominique. Les bibliothèques publiques et le fait religieux : Pour une laïcité ouverte. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2003, n° 6, p. 20-24 [consulté le 15 septembre 2008]. URL : <<http://bbf.enssib.fr>>.

Les travaux sur le thème des religions en bibliothèque de lecture publique aujourd'hui sont quasi inexistantes, et concernent davantage la question de la laïcité²². Les grands catalogues (Catalogue collectif de France, WorldCat,...), le catalogue de l'Enssib²³, les bases de données en sciences humaines et sociales (CAIRN, Persée...), les revues professionnelles (Bulletin des bibliothèques de France, BIBLIOTHÈQUE(s)...), les sites professionnels (Poldoc²⁴, le site de l'ADBDP ou de l'ADBGV...) ne révèlent presque rien sur le sujet. Ce champ d'étude est presque naissant. Les comparaisons avec des études antérieures ne sont donc pas possibles. Le domaine de la religion en bibliothèque de lecture publique est soit peu étudié, soit manque de visibilité.

Les observations sur site portaient principalement sur l'organisation spatiale des collections²⁵ - les classes 200 à 299 (religions), 130 à 137 (ésotérisme) et 306.6 (sociologie religieuse ou sociologie des religions) qui constituent notre domaine « spiritualités » -, la présentation des collections (monographies et périodiques) et le nombre d'étagères en libre accès par grandes cotes en secteur adulte et jeunesse. Elles visaient aussi à établir les premiers contacts avec les acquéreurs, et avec les personnes en charge de l'informatique documentaire afin des récupérer des extractions des systèmes intégrés de gestion des bibliothèques (SIGB). C'est dans ce dernier domaine que nous nous sommes heurtés à de grandes difficultés, ce qui expliquera un certain nombre de lacunes en matière d'analyse des collections, notamment d'analyse comparative. Ainsi, la médiathèque Jean Lévy de Lille ne fut pas en mesure de nous fournir les extractions demandées, à savoir *a minima*, pour la bibliothèque centrale seulement, la liste complète et détaillée des documents en classe 200 (de 200 à 299), en classe 130 (de 130 à 137) et en 306.6 (sociologie religieuse), avec pour chaque document la cote, le titre, l'auteur, l'éditeur, l'année d'édition, la date d'acquisition, le type de support (monographie, périodique, DVD...), la localisation (en libre accès ou magasin), le secteur (adulte, jeunesse, département...), ainsi que le nombre de prêt en 2007 par document. Il était également demandé le nombre de documents pilonnés en 2007. La médiathèque Louis Aragon du Mans ne put fournir qu'une partie des éléments²⁶. Seule l'Alcazar transmet un état relativement complet²⁷.

Nous avons effectué au cours de nos déplacements un entretien particulièrement intéressant avec la responsable de la bibliothèque de quartier de Lille Sud, située à proximité d'une mosquée et d'un lycée coranique, et majoritairement fréquentée par la population maghrébine environnante. Nous reviendrons sur cet épisode.

Les rencontres avec les acquéreurs adulte et jeunesse furent l'objet d'entretiens semi-directifs, dans d'autres cas d'entretiens ouverts, moins formels. Lorsque la confrontation *de visu* ne fut pas possible, les questions furent administrées par mail et/ou par téléphone.

²² Par exemple : LUTRAND, Marie-Claude, GAUTIER-GENTÈS, Jean-Luc, JACQUES Jean-François [et al.]. Dossier : Laïcité. *Bibliothèque(s)*, déc. 2003, n°11-12.

²³ Un mémoire d'étude : CAUDRON, Sébastien, *Quelle place pour la religion dans la lecture publique ?*, mémoire d'étude sous la direction de Bertrand Calenge, Villeurbanne, école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2004.

²⁴ S'il existe des plans de développement des collections sectoriels dans les domaines de la musique, de l'histoire, de la philosophie, de la formation... il n'y a rien concernant la religion et/ou l'ésotérisme.

²⁵ Toutes les bibliothèques étudiées utilisent la classification Dewey plus ou moins adaptée.

²⁶ Il manque la date d'acquisition et les documents du secteur jeunesse.

²⁷ Il manque la date d'acquisition car la base des exemplaires de l'Alcazar étant pour une partie le fruit d'une migration de données à l'occasion de l'ouverture de la bibliothèque en 2004. La date la plus ancienne accordée est 2002. Il manque également l'année d'édition.

Très peu de documentation fut réunie sur la politique documentaire des établissements car celle-ci est peu développée, avec des états d'avancement variable d'une bibliothèque à l'autre.

Partant du fait que c'est sur l'Alcazar de Marseille que nous disposons au final du plus grand nombre d'informations, cette dernière constituera l'objet principal de cette étude, avec ponctuellement des points de comparaison avec les bibliothèques de Lille et du Mans, particulièrement en ce qui concerne la politique documentaire, plus développée qu'à Marseille. Les comparaisons porteront essentiellement sur les équilibres à l'intérieur du domaine spiritualités entre les grandes religions historiques et sur le degré d'ouverture affiché ou non aux nouveaux mouvements religieux et courants religieux ou spirituels minoritaires. Nous insisterons beaucoup plus sur les collections que sur l'animation culturelle encore peu courante dans le domaine des spiritualités. De même, les collections en religion et ésotérisme en section jeunesse ne seront que brièvement évoquées à l'occasion ou pour souligner leur très faible présence.

Dans un premier temps, nous analyserons la politique documentaire (formelle et informelle) des bibliothèques, en cours de développement dans le domaine qui nous intéresse, mais plus avancée à Lille. L'offre documentaire, de l'Alcazar et de la médiathèque du Mans principalement, sera analysée et confrontée aux pratiques de lecture à travers les statistiques de prêts. Cela nous permettra aussi de mesurer les faits à la politique affichée.



LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE : UNE FORMALISATION EN COURS

ORGANISATION SPATIALE : CLASSEMENT ET CLASSIFICATION DES COLLECTIONS

Nous entendons par classification un système organisé et hiérarchisé de connaissances par les notions de classes et de sous-classes qui sert à l'indexation (indice) et à la cotation (cote) du document²⁸. Les trois bibliothèques étudiées utilisent la classification décimale Dewey (CDD), plus ou moins adaptée. Le type de classement, c'est-à-dire la localisation des collections, varie de façon importante d'une bibliothèque à l'autre. Classement et classification conditionnent en partie l'organisation spatiale des collections.

Les limites de la Dewey dans le domaine des religions

Si la classification Dewey couvre la totalité des domaines de la connaissance, dans un souci d'encyclopédisme qui rejoint les missions des bibliothèques de lecture publique, elle connaît cependant certaines limites liées à son contexte d'élaboration. Née en 1876, elle est le fruit du travail de Melvil Dewey, un américain emprunt de culture chrétienne. Ainsi, la classe 200, qui regroupe les religions, se décompose en 9 sous-classes dont les 8 premières sont consacrées aux religions chrétiennes. Toutes les autres religions (non chrétiennes) sont regroupées dans la sous-classe 290. Or, « *parmi ces « autres », l'islam (plus d'un milliard de fidèles), l'hindouisme (plus de 800 millions), le judaïsme (13 millions seulement, mais dont l'influence est très importante), en regard des 2 milliards de chrétiens, dont la pratique religieuse ne fait que diminuer* »²⁹.

Les aménagements récents de la classification³⁰ n'en ont pas profondément modifié l'architecture qui accorde toujours la part belle au christianisme dans une vision très ethnocentriste de la culture. Cependant, aucun système de classification n'est parfait, et c'est plutôt dans le classement et la présentation des collections qu'il faut chercher à réduire les inégalités de traitement symboliques de la CDD. Les usagers sont en outre plus sensibles à l'égalité de mètres linéaires entre religions qu'à la décomposition des indices. Le nombre d'ouvrages, leur présentation et mise en valeur sont évidemment significatifs d'une certaine orientation de la collection, des critères simples aisément perceptibles par le public.

²⁸ Cours de Nathalie Blanchard dispensé au Centre de formation aux carrières des bibliothèques Bretagne-Pays de la Loire en février 2007.

²⁹ BETHERY, Annie. Les religions dans la classification Dewey. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2003, n° 6, p. 25-27 [consulté le 15 septembre 2008]. URL : <<http://bbf.enssib.fr>>.

³⁰ La classification Dewey, propriété de l'OCLC (Online Computer Library Center) depuis 1988, en est à sa 22^e édition.

Un classement thématique à l'Alcazar et au Mans

L'Alcazar de Marseille est organisée en départements thématiques répartis sur quatre niveaux : Musique, Jeunesse, Société, Langues et Littératures, Sciences et techniques, Arts et Spectacles, Patrimoine, Civilisation, Documentation Régionale et Références. Cette organisation en pôles thématiques, généralisée aujourd'hui dans les bibliothèques et les BMVR particulièrement, est censée faciliter l'orientation du lecteur au sein de la bibliothèque et la lisibilité des espaces, une des préoccupations majeures du programme. A ces départements s'ajoutent des services, classiques comme le kiosque de presse du rez-de-chaussée et l'accueil-inscriptions, spécifiques comme Lire Autrement, dédié au handicap visuel et auditif, au troisième étage.

L'essentiel des collections dans le domaine des spiritualités (religions, ésotérisme) se trouve au département Civilisation (philosophie, histoire, ésotérisme, religion) situé au troisième étage de la bibliothèque, dernier étage accessible au public.

Spatialement, au sein du département Civilisation, « Religion » côtoie « Philosophie », mais « Ésotérisme » est nettement séparé de « Religion » par « Histoire ». Auparavant « Ésotérisme » côtoyait « Philosophie » mais n'était « pas assez visible. Depuis le déménagement, le nombre de prêts a augmenté »³¹. On retrouve sur le rayon « Religion » des livres qui relèvent plus de la sociologie des religions proprement dite, discipline affectée au département Société situé deux étages plus bas. Et la distinction entre ce qui relève du département Civilisation et ce qui relève du département Société n'est pas évidente pour le lecteur malgré les précisions affichées sur les panneaux signalétiques. La franc-maçonnerie est classée en 366.1 et se trouve au département « Société ». Il serait plus clair d'affecter la franc-maçonnerie à l'ésotérisme. Au cours de réunions de concertation régulières, les acquéreurs des deux départements font le point sur ce qui relève de tel ou tel, afin de pallier les inévitables vides ou incohérences du catalogue générés par la départementalisation. L'utilisateur est souvent incertain, face au découpage en grands thèmes perméables les uns aux autres, et peut peiner à trouver l'ouvrage recherché. De la même façon l'acquéreur peut facilement omettre certains indices Dewey en pensant qu'ils sont couverts par un collègue d'un autre département.

Au Mans, c'est l'organisation par centres d'intérêt (Esprit, Travail, Santé, Maison...) qui prévaut et vient s'ajouter à la classification décimale Dewey, « afin de rendre plus accessible la documentation au large public ou à un nouveau public osant peu franchir les portes d'une grande bibliothèque »³². Ce système se rapproche de la départementalisation. Mais on peut lui faire un certain nombre d'objections: « manque de lisibilité de l'ensemble, cloisonnement des champs documentaires, question de leur cohérence, de leur complétude, de leur évolution, dilution des responsabilités vis-à-vis des collections, etc »³³. En effet, ces regroupements par thème ne correspondent pas forcément aux centres d'intérêt du public, peuvent tendre à cloisonner le visiteur dans

³¹ Propos tenu le 19 septembre par l'acquéreur en ésotérisme.

³² Site de la médiathèque du Mans : <http://www.mediathèque.ville-lemans.fr/masc/default.asp?INSTANCE=EXPLOITATION> (consulté le 18 décembre 2008).

³³ DUPERRIER, Alain. Les pôles thématiques à la bibliothèque de Limoges. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2001, n° 1, p. 88-90 [consulté le 18 décembre 2008]. URL : <<http://bbf.enssib.fr>>.

un centre d'intérêt déjà familier, et de plus les intérêts évoluent selon l'actualité du moment.

Le centre d'intérêt Esprit réunit la religion, l'ésotérisme, la philosophie, ce qui se rapporte aux métiers du livre et quelques ouvrages sur les grandes énigmes (Atlantide..). Nous remarquons que la mixité des supports est faible, alors que ce type d'organisation est censée la favoriser.

Un classement par usage à Lille

A la médiathèque Jean Lévy de Lille, il n'y a pas de départementalisation. C'est l'organisation par usage qui est utilisée. Les services sont répartis entre les secteurs de prêt (adulte, jeunesse, discothèque), la salle des périodiques et la salle d'étude (consultation sur place uniquement). La bibliothèque, de par cette disposition, tient du mélange entre une bibliothèque de lecture publique et une bibliothèque d'étude et de recherche³⁴. L'essentiel des collections dans le domaine des spiritualités est réparti entre les secteurs de prêt adulte (salle qui regroupe toutes les disciplines, de la classe 100 à la classe 900) situé au rez-de-chaussée et ouvert sur le secteur de prêt jeunesse, la salle d'étude et les magasins. Le classement en libre accès est entièrement calqué sur la classification Dewey. Les étagères se suivent et la cote, c'est l'indice. Le principe est simple mais très linéaire et faiblement ouvert à la sérendipité.

Cependant, « *un cadre de classement n'est qu'un outil nécessaire, dans le cadre duquel chaque lecteur construit sa propre stratégie de découverte, nonobstant les intentions du bibliothécaire* »³⁵.

LES ACQUEREURS

Des profils généralistes à haut capital culturel

Des profils généralistes

Les acquéreurs³⁶ dans le domaine des spiritualités appartiennent à des corps d'emplois très divers, qui vont d'agent du patrimoine à conservateur. Leur capital culturel est plutôt élevé puisque les diplômes détenus varient de la licence au DEA avec une dominante en histoire. Ils n'acquièrent pas uniquement en religion ou en ésotérisme mais élargissent leur domaine d'acquisition à l'histoire (cas de Marseille) ou à la philosophie (cas du Mans), en fonction de l'organisation interne de la bibliothèque (départements à Marseille, secteurs de prêts/salle d'étude à Lille, centres d'intérêt au Mans). Ils sont choisis essentiellement en fonction de leurs goûts, non forcément liés à leurs études passées. Les secteurs jeunesse sont autonomes pour les acquisitions dans le

³⁴ Dans les échanges verbaux entre agents, on peut entendre dire : « Avant, j'étais en lecture publique... »

³⁵ MORAGAS, Montserrat, JENSEN, Mogens, HERANZ, Esther, DUPERRIER, Alain, ICARDO, Marie-Noëlle. Classements, mises en espace, départementalisations : voyage dans quelques bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2001, n° 1, p. 78-79 [consulté le 18 décembre 2008]. URL : <<http://bbf.enssib.fr>>.

³⁶ Nous n'évoquerons principalement que les acquéreurs en secteur adulte.

domaine des spiritualités, sélectionnant sur des objectifs différents de ceux du secteur adulte.

À l'Alcazar de Marseille, six sur les huit agents qui travaillent au département Civilisation sont en charge d'acquisitions. Dans le domaine des spiritualités, on compte trois acquéreurs :

- une bibliothécaire (catégorie A) responsable du département, chargée des acquisitions en judaïsme, islam, et histoire de l'Europe³⁷ ;
- une assistante qualifiée de conservation (catégorie B) qui a exercé pendant 18 ans en section jeunesse et est affectée au département Civilisation depuis 5 ans. Titulaire d'une licence d'histoire, elle est chargée des acquisitions en religions (sauf pour le judaïsme et l'islam) et en histoire (généralités, thématique, historiographie, histoire de France) ;
- un adjoint du patrimoine (catégorie C) qui exerce à l'Alcazar depuis février 2004. De niveau bac + 5 en lettres modernes, il est en charge des acquisitions dans le domaine de l'ésotérisme et en histoire de l'Asie (sauf pour la Russie), notamment parce que « *personne n'en voulait* » à l'époque.

Pour ce qui concerne la sociologie des religions (classe 306.6), relevant du département Société, c'est une assistante de conservation, titulaire d'une maîtrise de philosophie politique, qui acquiert. Elle est à l'Alcazar depuis le 1^{er} août 2004 et acquéreuse en 306.6 depuis septembre 2006.

À la médiathèque Louis Aragon du Mans, c'est une assistante qualifiée de conservation, titulaire d'une licence d'histoire (elle a aussi suivi une préparation au CAPES documentation), qui est en charge des acquisitions dans les domaines de la religion, de l'ésotérisme, de la philosophie et des métiers du livre. Ces catégories constituent le centre d'intérêt Esprit. Elle travaille à la médiathèque Louis Aragon depuis 1997, et pour le centre d'intérêt Esprit depuis 2006.

L'exception : un spécialiste à Lille

La médiathèque Jean Lévy de Lille est la seule à confier la charge des acquisitions dans le domaine des spiritualités à une personne hautement qualifiée, le conservateur d'État en charge des fonds anciens. Titulaire d'un DEA en théologie protestante et préparant actuellement un doctorat à la faculté de théologie protestante de Strasbourg, il se porta volontaire pour les acquisitions dans le domaine des religions et des spiritualités. Ici, une seule et même personne acquiert, c'est donc une exception à la règle du fonctionnement par équipes d'acquéreurs en vigueur à Lille. C'est aussi le seul à avoir suivi une formation continue dans le domaine des religions. En 2001, il a suivi à l'École nationale des chartes une formation portant sur le livre religieux à l'époque moderne, formation pointue qui concernait principalement le christianisme.

³⁷ En congé de maternité au moment de l'enquête, nous n'avons pu lui soumettre nos questions. Lorsque nous évoquerons l'acquéreur en religion, il faudra entendre uniquement l'assistante qualifiée de conservation.

Des sources d'acquisition variées, multi-supports, pour tous les niveaux

Les sources d'acquisition sont très diverses, de *Livres Hebdo* aux sites de libraires en passant par les sites institutionnels. *Livres Hebdo* est toujours une valeur sûre (presque tous le citent) et *Le Monde des religions*³⁸ une référence. Les acquéreurs évoquent peu les catalogues des autres bibliothèques (une exception en ésotérisme à L'Alcazar, et à travers l'évocation de la BnF). Il semble que la démarche consistant à regarder ce qui se passe chez le voisin ne soit pas fréquente. Les suggestions des lecteurs passent rarement en priorité.

Il est dommage que la revue Archives des sciences sociales des religions³⁹ ne soit jamais mentionnée (elle est pourtant en présentoir à L'Alcazar). Relativement pointue, elle propose pourtant des critiques par des chercheurs en sciences humaines des derniers ouvrages parus dans le domaine des religions ou des spiritualités.

Ainsi, à L'Alcazar, l'acquéreur en religion « sélectionne sur *Livres Hebdo* les nouveautés puis regarde sur le site de la Procure » et elle « dépouille systématiquement *Le Monde des religions, Etudes...* ». Les autres sources d'acquisition déclarées sont : des revues grand public généralistes (*Etudes*), des périodiques à coloration confessionnelle (*Témoignage chrétien...*), des revues grand public spécialisées (*Le Monde des religions*), des sites de librairies généralistes (Decitre...) ou spécialisées (La Procure⁴⁰, Saint Paul à Marseille), des sites d'éditeurs (Le Cerf...), des sites institutionnels (Ecole pratique des hautes études en sciences sociales, Bibliothèque nationale de France, Institut catholique de Paris...), les suggestions des lecteurs. Concernant les suggestions des lecteurs, la priorité est donnée au thème. Si le sujet n'est pas couvert par la collection, « on peut décider d'acheter sur le thème demandé un ouvrage écrit par un spécialiste même si cela n'est pas l'auteur demandé ».

En ce qui concerne l'ésotérisme, l'importance de l'éditeur est soulignée. L'acquéreur s'est renseigné auprès de ses prédécesseurs au moment de sa prise de fonction, car « certaines maisons d'éditions [sont] peu sérieuses ou paravent de certaines sectes ». Ses sources d'acquisition sont principalement : les suggestions des lecteurs, Livres hebdo, le site Electre, le site de la librairie généraliste Decitre, des revues spécialisées (*Parasciences*⁴¹ ...), des sites spécialisés (Esonews⁴², Dix de Coeur⁴³ ...), des catalogues de bibliothèques (celui de la bibliothèque municipale de Lyon « qui a un domaine ésotérisme très complet »).

³⁸ Ex-Actualité des religions.

³⁹ « Fondée en 1956 sous l'égide du CNRS, Archives de Sciences Sociales des Religions est désormais publiée par les Éditions de l'EHESS. La revue s'assigne trois objectifs : promouvoir une perspective comparative, élargie à toutes les religions, et à toutes les aires culturelles ; favoriser une coopération de toutes les sciences sociales aux fins d'éclairer les facettes multiples du phénomène religieux; accueillir l'exposé des réflexions méthodologiques et théoriques sur les objets de la recherche » : <http://assr.revues.org/index2802.html> (consulté le 27 décembre 2008).

⁴⁰ La librairie La Procure « se caractérise par une expertise professionnelle largement reconnue dans le domaine des religions, en particulier pour le christianisme, présenté quasi exhaustivement et dans un esprit œcuménique », <http://www.laprocure.com/qui-sommes-nous.html> (consulté le 11 décembre 2008).

⁴¹ La revue *Parasciences* présente un certain nombre de recherches « marginalisées par l'absence d'intérêt - voire l'hostilité - du monde scientifique et universitaire ». Les articles traitent surtout de la vie après la mort, des intelligences extraterrestres et des phénomènes paranormaux. Le sommaire des numéros est consultable sur le site qui promeut la revue : <http://www.parasciences.net>.

⁴² Esonews (<http://www.esonews.com>) présente succinctement les grands domaines de l'ésotérisme et propose une boutique qui renvoie à un catalogue d'ouvrages (<http://www.esoterique.fr>).

⁴³ Dix de cœur est une librairie située à Nantes, spécialisée dans l'ésotérisme. Son catalogue en ligne (<http://www.dixdecoeur.com>) propose plus de 21 000 titres.

En sociologie des religions, en dehors de *Livres Hebdo* et dans l'ordre de priorité, ce sont les périodiques grand public généralistes ou spécialisés (*Sciences Humaines, Les Cahiers français, Technikart, Chronicart*⁴⁴, *Télérama*...), les sites web (nonfiction.fr) et les cahiers de suggestions qui sont les sources les plus fréquemment utilisées.

Au Mans, l'acquéreur cite *Livres Hebdo*, les quotidiens nationaux et locaux, des hebdomadaires à coloration confessionnelle (*Témoignage chrétien, La Réforme*...), les revues généralistes (*Etudes, Esprit, Sciences Humaines*...), les revues grand public spécialisées (*Le Monde des religions*), les revues scientifiques (*Le Monde de la Bible*), les sites web d'éditeurs et de librairies spécialisées (librairie Siloë⁴⁵). Elle reçoit mensuellement la liste des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque diocésaine, « *mais il n'y a pas officiellement d'acquisition partagée* ».

A Lille, sont sources d'acquisition les revues grand public spécialisées (Le monde des religions), les revues scientifiques (Le monde de la Bible, Religions et histoire), Livres Hebdos, le site Electre, les sites de librairies généralistes (Decitre...) et spécialisées (librairie L'Arrêt aux pages⁴⁶).

En l'absence de politique d'acquisition formalisée, aucune règle n'est fixée sur les niveaux d'acquisition, si bien que l'on retrouve de tous les niveaux. Le niveau déclaré des ouvrages peut être très élevé. Certains se sont fixés des règles tacites pour l'ensemble des collections de la bibliothèque comme à Lille où l'on acquiert pas au-delà du 2^e cycle (master ou ancien DEA, c'est-à-dire bac +5). A L'Alcazar, en religions et ésotérisme, les niveaux déclarés varient de grand public à licence (pour les religions) ou motivé⁴⁷ (pour l'ésotérisme).

En sociologie des religions, l'acquéreur fait remarquer que « *la problématique est très importante en socio en général : il faut certes acquérir pour un public d'étudiants, mais aussi ne pas perdre de vue la fonction d'une bibliothèque de lecture publique, donc panacher les acquisitions, et être très vigilant quant au niveau* ».

Au Mans, l'acquéreur déclare acheter des ouvrages pour tous niveaux.

La bibliothèque municipale n'est plus seulement une bibliothèque de lecture publique. Elle assume pleinement sa vocation à desservir tous les niveaux d'étude, quitte à faire concurrence aux bibliothèques d'étude et de recherche ou à les compléter. Cela tient aussi certainement aux disciplines. Comme la philosophie, les religions ou l'ésotérisme sont des domaines qui deviennent vite assez pointus, au sein desquels un certain nombre de concepts, de clés de lecture doivent être acquis. On peut pourtant penser que les bibliothèques municipales auraient à gagner, en terme de fréquentation, si elles recentraient leurs acquisitions sur le grand public, d'autant que la dynamique de désaffiliation confessionnelle aidant, la culture religieuse des individus risque de faire défaut et les incompréhensions (entre religions et au sein du bricolage religieux contemporain) de se multiplier.

⁴⁴ Site Internet et webzine consacré à l'actualité culturelle : <http://www.chronicart.com>.

⁴⁵ La devise du réseau des librairies Siloë est : "mettre en commun des idées, des moyens et des compétences pour assurer, dans un contexte difficile, le développement du livre de culture religieuse, à partir des valeurs chrétiennes qui nous animent" : <http://www.siloe-librairies.com/groupement/> (consulté le 26 décembre). Il y a une librairie Siloë au centre du Mans.

⁴⁶ Librairie itinérante d'inspiration protestante (<http://www.arretaupages.com>).

⁴⁷ On suppose au moins un niveau 2^e cycle.

En général, il n'y a pas de distinction opérée entre la sélection et l'acquisition⁴⁸ des documents. La confrontation des points de vue reste par conséquent minime, et les agents ont l'entière responsabilité de leurs décisions. Nous verrons que constat est à nuancer pour Lille.

La question des nouveaux mouvements religieux et des sectes

Avant d'analyser le point de vue des acquéreurs, il est utile de revenir sur le débat qui a récemment animé la communauté des bibliothécaires et documentalistes (mais pas seulement) sur la liste biblio-fr.

Le débat sur l'Eglise de scientologie

La discussion, lancée le 8 août 2008, trouvait sa cause dans l'envoi massif aux bibliothèques de documents (livres de Ron Hubbard, DVD) émanant de l'Eglise de scientologie sous l'étiquette de New Era. Rapidement, les interrogations ont tourné autour de la question : quelle place accorder à ces documents ?

Que leur position soit favorable ou non à la présence des livres de l'Eglise de scientologie dans l'enceinte des bibliothèques, certains remarquent que ces dons forcés sont aussi l'occasion d'approfondir la politique documentaire. C'est une occasion à saisir pour réfléchir sur la place des nouveaux mouvements religieux au sein des bibliothèques. Il est proposé, outre l'appel à la hiérarchie, de contextualiser les ouvrages, de les confronter à d'autres ouvrages critiques, ou d'en mettre certains en magasin pour régler la question de la mise à disposition du public. Mais quels ouvrages accepter ? Tous ? Aucun ? Peut-on tout acquérir/accepter sous condition de présentation contextualisée. Le problème reste entier.

La majorité est cependant défavorable à la présence des ouvrages de l'Eglise de scientologie en bibliothèque de lecture publique, et critique fortement les méthodes employées par le mouvement qui consistent à pratiquer la politique du don forcé.

Les arguments présentés par les internautes, qui s'identifient parfois comme professionnels des bibliothèques, sont repris dans le tableau ci-dessous. Cette synthèse s'appuie sur les échanges de mails intervenus entre le 8 août 2008 et le 22 septembre 2008.

Arguments pour la présence des livres de l'Eglise de scientologie	Arguments contre la présence des livres de l'Eglise de scientologie
Neutralité du bibliothécaire.	Neutralité du bibliothécaire.

⁴⁸ CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1994, p. 253 : « La sélection est le fait d'un spécialiste ou connaisseur du domaine. Il est nécessaire qu'un professionnel des bibliothèques soit responsable du domaine de sélection, mais rien ne l'empêche de s'entourer de personnes compétentes, professionnelles des bibliothèques ou non. La décision d'acquisition est le fait d'un responsable ayant fonction d'encadrement voire de direction. Il peut s'entourer d'autres cadres, notamment de responsables de secteurs d'usages ».

Source pour l'histoire, valeur documentaire (« pas inutile pour l'histoire contemporaine », comparaison au Protocole des Sages de Sion ou à La France Juive de Drummond).	Pas de légitimité historique, contrairement aux grandes religions fortement liées au développement des civilisations.
Relativisme des croyances (un internaute évoque Giordano Bruno, « il n'y a pas de mauvais livre »).	Le pluralisme est une solution de facilité (« politiquement correct », « tentation du pluralisme »).
	C'est une secte « nouvelle ». Elle menace les libertés individuelles par son prosélytisme et sa manipulation mentale. Distincte des sectes anciennes (embryon des religions).
	Contenu sans intérêt et/ou dangereux: la Bible et le Coran sont des outils « objectifs » qui suscitent la réflexion, alors que les ouvrages de l'Eglise de scientologie sont des « propositions subjectives, [qui ne laissent] pas de place à l'imaginaire ».
	Interdiction judiciaire (pourtant inexistante en France !) et mauvaise réputation (mise en cause dans nombre de procès).

L'argument consistant à invoquer la neutralité du bibliothécaire, application concrète du principe de laïcité pour les agents du service public⁴⁹, n'est pas déterminant puisqu'on le retrouve dans les deux camps, selon le point de vue adopté. Le bibliothécaire peine à distinguer ses méthodes de sélection, qui imposent le pluralisme, et le contenu des documents choisis, jamais neutres. Cette difficulté est propre au métier. Les documents sont porteurs d'idées et de sens. Lorsqu'on acquiert un livre, on acquiert des idées.

Invoquer le défaut de légitimité historique se heurte à la règle qui dit que ce sont les sectes d'hier qui font les religions d'aujourd'hui. Et tous les ouvrages pris en défaut de légitimité historique ne peuvent être écartés des collections. Parler de tentation du pluralisme est une pure figure de rhétorique. Le pluralisme ne peut être nocif, sauf à tomber dans un égalitarisme nivelant les différences. La distinction entre sectes nouvelles, c'est-à-dire au sens où l'entend la MIVILUDES, caractérisées par leur manipulation mentale et leurs atteintes aux libertés fondamentales, et sectes anciennes, bonnes car transformées en religions, est une fausse distinction puisque les premières sont seulement des dérivées des secondes. Lorsque le débat tourne autour de la définition d'une secte opposée à l'Eglise ou à la religion, aucune définition suffisante n'est proposée.

L'argument qui présente les grands textes fondateurs des religions comme « *des outils objectifs qui suscitent la réflexion* », par opposition aux ouvrages de l'Eglise de scientologie qui ne laissent « *pas de place à l'imaginaire* » est intéressant. C'est toute la distinction établie par Umberto Eco quand il parle d'œuvre ouverte⁵⁰, œuvre qui suscite

⁴⁹ RIVERO, Jean. La notion juridique de laïcité. *Recueil Dalloz*. Paris : Dalloz, 1949, p. 137 : « *Laïcité : le mot sent la poudre ; il éveille des résonances passionnelles contradictoires ; [...] le seuil du droit franchi, les disputes s'apaisent ; pour le juriste, la définition de la laïcité ne soulève pas de difficulté majeure ; des conceptions fort différentes ont pu être développées par des hommes politiques [...] mais une seule a trouvé place dans les documents officiels ; les textes législatifs, les rapports parlementaires qui les commentent, les circulaires qui ont accompagné leur mise en application ont toujours entendu la laïcité en un seul et même sens, celui de la **neutralité de l'État*** ».

⁵⁰ ECO, Umberto. *L'œuvre ouverte*. Paris : Le Seuil, 1979.

de multiples interprétations sans jamais s'épuiser dans une seule et sans renoncer à son unicité. La Bible en est l'exemple parfait. Mais là encore, c'est l'histoire (et ses hommes) qui enrichit en grande partie les œuvres. À de nombreuses reprises, nous avons vu des livres considérés comme des œuvres ouvertes à un moment T devenir « fermés » à un moment T + 1, et vice-versa.

Nous ne résoudrons pas la question ici, mais nous voyons bien que le souci principal des bibliothécaires⁵¹ au-delà du cas de l'Eglise de scientologie est de ne pas avoir d'ouvrages « confessionnels » de mouvements religieux (encore plus s'ils sont catégorisés « nouveaux ») assimilés à des sectes, sans que des arguments très convaincants ne soient avancés. La scientologie a même été rangée sous la bannière des mouvements de développement personnel⁵² qui représenteraient un danger pour les individus. L'assimilation est fondée mais si une même recherche de bien-vivre peut motiver les adeptes des mouvements de développement personnel et de l'Eglise de scientologie, les méthodes utilisées et leur impact peuvent être totalement différents. Quel lien entre le souci de relâchement psycho-corporel en relaxologie et la promesse de productivisme cérébral vendue par la scientologie ?

Le bibliothécaire se trouve bien désemparé, pris entre son « *désir d'informer et [son] désir de choix approprié* »⁵³.

La position des acquéreurs : entre méfiance et confiance

A la question, « comment vous représentez-vous les « nouveaux mouvements religieux ? », la réponse commune des personnes en charge des acquisitions en religion et en ésotérisme à L'Alcazar de Marseille fut la suivante :

« Premièrement, avant de répondre directement, nous avons recherché la définition des « nouveaux mouvements religieux » et voici la définition que nous avons trouvé : « Les nouveaux mouvements religieux regroupent certains courants de pensées mystico-ésotériques, en rupture avec des formes de religion traditionnelles, rejoignant dans leurs enseignements certains grands courants de l'occultisme (théosophie, anthroposophie, néo-chamanisme...), et inspirés de la spiritualité des religions orientales (hindouisme et bouddhisme) ». Pour ma part [c'est l'acquéreur en religion qui parle], cela me semble nébuleux et mal identifiable, un mouvement religieux émanant de personnes en quête de spiritualité et d'un certain mode de vie liée à la pratique de la méditation mais j'avoue ma méconnaissance de ces mouvements (...). J'ai noté un fort engouement vers une mystique portée sur la spiritualité aboutissant sur un développement du moi profond et entraînant une forte augmentation des adeptes du New Age et des mouvements associés. » Sur les sectes en particulier, « en 2003, nous avons reçu un carton d'ouvrages de l'Eglise de scientologie que nous n'avons pas intégrés dans nos collections. Nous n'achetons pas d'ouvrages émanant des sectes mais nous achetons des ouvrages qui étudient les sectes 299.99 ».

⁵¹ Nous partons du principe qu'une majorité de professionnels des bibliothèques participent à la liste de discussion biblio-fr, ce qui reste à démontrer.

⁵² L'internaute adopte une définition large des mouvements de développement personnel puisqu'il y inclut aussi bien la psychothérapie que les massages californiens.

⁵³ J'emprunte cette expression à l'un des participants au débat.

L'acquéreur, en bon professionnel, cherche d'abord la définition. Mais une fois perçue la particularité des NMR, à savoir leur syncrétisme et leur aspect nébuleux qui découle d'une part du « *pick and choose* » opéré entre les différents courants et du type d'organisation très lâche (les NMR fonctionnant plus sur le mode du réseau que de l'Eglise, bureaucratique et hiérarchisée), il se trouve tout aussi désarmé. Cette nébulosité constitue un frein à la connaissance des différents mouvements. Le seul mouvement cité est généralement le New Age, qui lui-même est un courant regroupant plusieurs mouvements. Des formations spécifiques pour les acquéreurs non initiés au domaine difficile des spiritualités sont souhaitables. Elles existent d'ailleurs, proposées par le Centre national de la fonction publique territoriale dans le cadre de la formation continue. Pour cela, il peut être fait appel à des sociologues et historiens des religions. Les collections des bibliothèques tireraient bénéfice de ces compétences accrues, en terme de diversité. En identifiant mieux, on craint moins. Cette vigilance (voire méfiance), on la retrouve dans le discours de l'acquéreur de la médiathèque Louis Aragon (Le Mans) : « *On observe un syncrétisme religieux qui ébranle un peu les grands monothéismes (surtout le christianisme), mais qui ouvre aussi la voie peut-être à un regain des sectes, et/ou bien des fondamentalismes* ».

Aucune bibliothèque n'a eu à subir de pressions de la part de mouvements religieux, mais il arrive de retrouver des documents annotés faisant principalement écho à des enjeux qui dépassent largement le cadre de la gestion des bibliothèques et concernent plutôt les grandes religions monothéistes⁵⁴. Le lecteur est vigilant, le bibliothécaire doit aussi l'être.

A Lille, l'acquéreur développe une approche moins méfiante :

« Les NMR comme leur nom l'indique sont des manifestations contemporaines du fait religieux ; au-delà de certaines excentricités (pas toujours avérées), ils articulent souvent des traditions religieuses anciennes à des problématiques (post-)modernes, même si la pensée de beaucoup peut paraître réactionnaire par rapport à la modernité. On ne peut comprendre ces mouvements et leur attrait sans connaître leur discours ; je reste perplexe face à la grille de lecture sexe-argent-manipulation mentale apposée par la lutte anti-sectes aux NMR sans nier en rien les entorses au droit et aux libertés individuelles de certains mouvements (...). Mais on ne peut donner sens au succès des NMR que si on s'interroge sur l'ésotérisme, le millénarisme, le souci d'explorer de nouvelles thérapeutiques ou méthodes de développement personnel, c'est à dire les contenus. Je n'associe pas forcément la notion de dangerosité aux NMR ; ce qui est dangereux, ce sont les atteintes au droit qui tombent sous le coup de la législation française sans qu'une loi anti-sectes (menace à la liberté de croire) ne soit nécessaire. Quant à la documentation mise à disposition par une bibliothèque, elle doit mêler documents socio-historiques, sources et critiques ; la compétence professionnelle du bibliothécaire s'applique à une bonne indexation des documents qui renseigne sur les contenus ».

⁵⁴ A l'Alcazar, « nous avons du retirer de la consultation « *Le Monde des religions* » des mois de janvier/février 2008 qui avait pour thème « être juif en France » car il avait été commenté au stylo ». Au Mans, le Coran disparaît régulièrement. A Lille, un lecteur a inscrit sur la page de garde de l'essai de Prosper Alfaric, *Jésus a-t-il existé ?* (éd. Coda), la remarque suivante : « *L'auteur est un excommunié (1932) !* ». La religion est toujours sujette à passions !

Il souligne l'inopérabilité de la distinction stricte entre NMR, ésotérisme et religions, et prône une approche plus globale du phénomène religieux. La contextualisation des ouvrages nécessite aussi d'avoir accès aux sources, des sources qui manquent régulièrement dans le domaine des NMR (en classe 289 : autres confession chrétiennes et sectes chrétiennes ; en classe 299 : autres religions dont les sectes non chrétiennes) ou de l'ésotérisme.

Si tous sont d'accord sur le principe du pluralisme religieux, deux points de vue s'affrontent entre méfiance et confiance à l'égard des NMR. Les acquéreurs de Marseille (pour la religion) et du Mans hésitent à intégrer les ouvrages de mouvements qualifiés de sectaires, alors que pour le conservateur de Lille, ces ouvrages sont des sources qui méritent toute leur place mais doivent être éclairés, critiqués par d'autres textes.

Confrontons ces discours à la réalité des collections. Afin de vérifier la position des bibliothèques face aux nouveaux mouvements religieux, aux sectes et à l'ésotérisme contemporain, nous avons sélectionné à partir du *Guide des sociétés secrètes et des sectes* de Jean-Pierre BAYARD, paru chez Oxus en 2004, quelques titres ou auteurs.

Concernant les avatars de la religion chrétienne, toutes les bibliothèques étudiées possèdent *Le livre de Mormon* en consultation sur place (3 exemplaires à Lille et Le Mans) et des ouvrages d'auteurs quakers (*Ils inventèrent le Nouveau Monde...*, de Jeanne-Henriette Louis).

Tous détiennent au moins un titre d'auteurs célèbres œuvrant dans le domaine de la magie comme Eliphas Lévi ou Stanislas de Guaita. En particulier, nous trouvons dans le catalogue de Marseille les *12 leçons de magie pratique*, de Diane Luciféra et Jacques Coutela, véritable manuel de la Wicca⁵⁵, très en vogue auprès des jeunes adolescent(e)s, et à Lille, un livre d'Anne-Marie Gallagher (sorcière renommée et membre de la Wicca) intitulé *La Bible de la magie naturelle: wicca et anciennes traditions*.

La théosophie est également bien représentée (Helena Blavatsky⁵⁶ est présente dans tous les catalogues) et particulièrement développée à Lille (On trouve *Le Lotus Bleu: la revue théosophique* de 1984 à 1996). Le Mans en fait presque une spécialité (de nombreuses monographies en fonds patrimonial et quelque années de leur bulletin).

Au total, Marseille développe particulièrement l'ésotérisme. On y trouve les ouvrages New Age (*La petite voix: méditation quotidiennes* d'Eileen Caddy, livre acquis au titre du dépôt légal imprimeur, en magasin et en consultation sur place ; deux titres d'Alice Bailey avec son *Astrologie ésotérique* et sa *Psychologie ésotérique*, en libre accès) mais aussi l'anthroposophie (cinq livres de Rudolf Steiner). La politique d'acquisition est très ouverte dans ce domaine et le fonds est complet. Les mouvements celtiques sont aussi bien représentés, ce qui peut paraître étonnant dans une ville du Sud. C'est la seule bibliothèque qui possède des ouvrages de druides contemporains comme Jérôme Pietri avec *Le chamanisme en Corse*, Per U'l et Kadith⁵⁷ avec *Le druidisme: une philosophie d'hier et de demain* ou Eric Kalmar⁵⁸. La méfiance à laquelle on aurait pu s'attendre ne transparait véritablement pas dans les collections. Le fonds est riche.

⁵⁵ Association internationale de sorcières, la sorcellerie étant ici considérée comme l'art des sages. Mouvement considéré comme dangereux par la rapport 2468 de l'Assemblée nationale.

⁵⁶ Fondatrice de la Société théosophique, créée en 1875.

⁵⁷ Pietri, Per U'l et Kadith sont membres du Collège des druides gaulois, fondé en 1979.

⁵⁸ Membre de la Confrérie des druides de Provence.

La médiathèque de Lille prend plus de risques sur les sectes chrétiennes puisque c'est la seule à détenir *Le photodrame de la création*, de Charles Taze Russell, fondateur des Témoins de Jéhovah et quelques titres du culte antoiniste (il existe une communauté sur Lille), deux mouvements pourtant considérés comme dangereux par le rapport 2468 de l'Assemblée nationale. On trouve aussi dans son catalogue (et au Mans) *L'ère du Verseau*, de Marilyn Ferguson, livre référence du New Age, dénoncé par l'UNADFI⁵⁹. La priorité donnée aux sources se confirme, et les mises en garde institutionnelles (rapports parlementaires, UNADFI...) n'effraient pas l'acquéreur.

Cependant, la prudence est de rigueur et aucun ne détient d'ouvrages d'auteurs satanistes comme Anton de la Vey⁶⁰ (*La Bible satanique*)⁶¹. Non plus que d'ouvrages les plus critiqués à l'heure actuelle, comme *La dianétique, science moderne de la santé mentale*, de L. Ron Hubbard, ou *L'explication des principes divins*, du révérend Moon⁶². Nous ne trouvons presque rien de ou sur les Martinistes et apparentés (Ordre martiniste, Eglise gnostique) : un livre de Philippe Encausse (fils de Gérard Encausse, dit Papus) consultable sur place à Lille. Carl Kellner, Theodor Reuss et Aleister Crowley, qui furent tous membres de l'Ordo Templi Orientis (OTO), mouvement apparenté rose-croix, déclaré dangereux par le rapport 2468 de l'Assemblée nationale, sont inexistantes. Marseille et Lille possèdent tout au plus quelques titres de Papus (qui fut membre de l'OTO).

LA POLITIQUE D'ACQUISITION

D'une formalisation presque absente ou naissante (Marseille, Le Mans)...

Cette absence se manifeste surtout dans les méthodes d'acquisition et dans les pratiques de désherbage, ce qui n'empêche pas les acquéreurs de faire preuve de prudence dans un contexte présenté comme contraint.

Une politique d'acquisition informelle mais vigilante et contrainte

De façon générale, il y a peu de formalisation de la politique documentaire dans le domaine des religions ou de l'ésotérisme, et en particulier, la politique d'acquisition n'est pas clairement définie. Nous l'avons déjà deviné en abordant les méthodes d'acquisition.

Cela est flagrant à L'Alcazar où il n'existe aucun document écrit fixant un cadre précis des activités d'acquisition en religion, ce qui est étonnant compte tenu du contexte religieux de Marseille et de Belsunce en particulier. De façon générale, aucune bibliothèque n'a procédé à une étude poussée sur le public potentiel en spiritualités.

⁵⁹ Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes.

⁶⁰ Fondateur de l'Eglise de Satan, en 1966.

⁶¹ Par contre, les ouvrages sur les dérivés satanistes sont nombreux.

⁶² Fondateur de l'Eglise de l'unification ou secte Moon en 1954.

L'absence de politique documentaire n'empêche pas les agents d'être attentifs au pluralisme des collections et à la neutralité professionnelle. A l'Alcazar, ce sont les sujets transversaux aux grandes religions qui sont privilégiés, appelés « sujets sans frontières », une façon particulièrement intelligente d'aborder la diversité tout en restant neutre, et de mobiliser différents départements de la bibliothèque. Ainsi, avec un dossier « Autour du corps : histoire, philosophie, religion » ou encore en mai 2008, à l'occasion de la venue du Dalaï Lama en France, une exposition sur la méditation accompagnée d'une bibliographie sélective, d'une sélection musicale (en collaboration avec le département « Musique ») et d'un dossier sur la méditation disponible sur demande. Il s'agit de mettre en perspective un événement médiatique, religieux, politique... mais ici seulement sous un de ses aspects, la méditation, qui permet de lier les différentes religions entre elles puisque l'on retrouve des pratiques méditatives dans tous les grands monothéismes (christianisme, soufisme, yoga juif) et autres courants de pensée (philosophie occidentale, taoïsme), ce que ne manque pas de souligner la sélection bibliographique. La bibliothèque accompagne donc l'actualité nationale et internationale. Mais que faire lors de la venue de Benoit XVI ? La question qui taraude l'esprit de l'acquéreur (« *Comment être le relais « laïc » d'une simple information religieuse ?* ») se posait moins pour la venue du Dalaï Lama, dont la personnalité paraît moins controversée. On ne peut nier que le bouddhisme jouit d'un accueil bien plus favorable auprès de la population, notamment non croyante. En effet, l'accompagnement documentaire risque toujours d'être confondu avec le cautionnement, voire avec le soutien envers une cause aux dépens d'une autre.

Les acquéreurs manifestent une forte volonté de représentativité des courants religieux et précisent que « *dans le département [Civilisation], nous avons plutôt le souci de respecter le pluralisme religieux* » mais ajoutent qu'« *en ce qui concerne les acquisitions, nous sommes bien évidemment dépendant du marché éditorial, de la production des éditeurs spécialisés et de leur sérieux dans l'appréhension du fait religieux. De plus, nous sommes soumis au marché [public] et nous ne travaillons pas par exemple avec des librairies spécialisées en religion ou fait religieux* ». Le responsable de la politique documentaire à Lille explique que le bibliothécaire arrive en bout de chaîne du livre, ce qui restreint considérablement son champ d'action : « *L'acquéreur n'est pas libre, il arrive derrière tout un processus de sélection (la censure, la production éditoriale...)* ». L'acquéreur, à Lille, soulève le problème de la diffusion presque confidentielle de certains documents religieux, et cite comme exemple le livre sur la révélation d'Arès qu'il eut beaucoup de mal à se procurer.

A la médiathèque du Mans, un document général intitulé « Orientations de politique documentaire » a été élaboré en 2002 et en cours de révision⁶³. Il réserve un point n°5 aux livres religieux et à l'ésotérisme :

« En matière de religion, on évitera les ouvrages de pure propagande pour acquérir de préférence les ouvrages de fonds (dans la mesure où ils ne sont pas d'un niveau qui les réserve à des spécialistes): éditions et commentaires importants des textes sacrés, textes de référence des différentes églises et religions, œuvres des grands théologiens, études historiques, sociologiques ou doctrinales sur tel ou tel courant religieux, biographies de références de personnages importants ... On achètera également des ouvrages répondant

⁶³ Le non renouvellement du poste de conservateur en charge de la politique documentaire retarde la mise en place de celle-ci.

d'avantage à la demande du grand public (témoignages, prise de position de croyants sur différents sujets d'actualité ou de vie personnelle...) en respectant le pluralisme des croyances, en privilégiant les ouvrages de qualité et les éditeurs sérieux et en évitant de donner à ce dernier type de documents une place démesurée par rapport à l'ensemble du CI⁶⁴.

Pour l'ésotérisme, il faut éviter impérativement les ouvrages dangereux (susceptibles de fragiliser psychologiquement le lecteur surtout jeune) et les éditeurs douteux (propagande sectaire notamment) ; il faut pour chaque sujet des ouvrages qui abordent la question d'un point de vue historique ou critique. Nous ne pouvons cependant pas exclure totalement de nos collections les ouvrages prenant parti en faveur du paranormal ni, ce qui serait hypocrite, offrir sur ce sujet des ouvrages vieillots. On évitera seulement de multiplier les ouvrages de ce type, en dépit d'une demande forte du public, et on privilégiera les éditeurs connus et les ouvrages qui, dans leur genre, paraissent être les meilleurs ».

Les grands principes sont fixés et, à travers l'évocation des dérives sectaires, l'attitude vigilante est de rigueur dans un domaine qui se révèle particulièrement sensible.

On relève d'autres indicateurs révélant un défaut de politique d'acquisition :

- **à Marseille, les bibliothèques de quartier sont autonomes dans leurs acquisitions, et ne consultent pas la bibliothèque centrale. La BMVR ne développe aucun lien avec les bibliothèques de quartier dans le domaine des spiritualités. La cote d'un document est cependant attribuée par les acquéreurs de l'Alcazar, ce quelle que soit la bibliothèque destinataire de l'ouvrage. C'est la première étape d'une harmonisation des pratiques de cotation et donc de classification dans le réseau, que l'on peut voir comme un jalon de l'élaboration d'une politique commune ;**
- **le rythme des acquisitions est très variable d'une bibliothèque à l'autre (d'une ou deux commandes par an à des commandes continues), mais également au sein d'une même bibliothèque. Il dépend étroitement des budgets consacrés et des évolutions annuelles de ceux-ci, et parfois simplement du rythme de travail propre à l'acquéreur lui-même.**

Des pratiques de désherbage « maison » mais réelles

Les critères de désherbage sont élaborés individuellement, au mieux évoqués par mail. Ils ne s'inscrivent pas dans une stratégie documentaire définie collectivement. Mais l'équilibre entre les courants religieux est un souci constamment affiché, nonobstant le fait que le christianisme soit majoritaire. Le désherbage est abordé comme constituant un moyen de rééquilibrage.

⁶⁴ Centre d'intérêt.

Ainsi, à l'Alcazar, une méthode « *IOUPI*⁶⁵ maison » est annoncée pour la sociologie des religions. On peut regretter avec Bertrand Calenge que la méthode IOUPI soit « *une analyse non formalisée qui laisse la part belle à l'interprétation subjective et qui, dans les faits, réduire l'ampleur du désherbage si l'agent qui le réalise l'aborde avec réticence : désigner un ouvrage de façon négative n'est pas si facile !* »⁶⁶. Mais l'acquéreur en religion ne s'en tient pas à cela, et en l'absence de document écrit, apprécie « *l'aspect matériel du document, le nombre de sorties, la pertinence des données (certains documents sont retirés des collections en libre accès et vont en magasin), l'actualité du sujet* » et compare également le nombre de titres par indice pour d'éventuels rééquilibrages. Concernant le nombre de sorties, elle se base sur tous les ouvrages non sortis depuis 5 ans. A Lille, le conservateur apprécie l'état matériel (ouvrages défraîchis), l'âge du document et l'équilibre interne.

La religion (comme la philosophie) est un domaine où la règle consistant à désherber les documents au bout de 3 années sans prêt⁶⁷ doit être appréciée de façon très souple, ceci en raison leur contenu intellectuel qui tend justement à dépasser l'horizon temporel. L'argument est encore plus valable pour le critère d'âge du document (quid de la Bible ?).

Au Mans, les critères de désherbage sont fixés « *au fur et à mesure des cas rencontrés* », comme en témoigne un échange de mails en date d'octobre 2008 entre l'assistante de conservation qui acquiert pour le centre d'intérêt Esprit et le conservateur en charge du fonds patrimonial, impliqué dans la politique documentaire. L'acquéreur s'interrogeait sur le sort à réserver à la collection "Documents des Eglises" aux éditions Bayard/Cerf/Fleurus-Mame car « *tous ces ouvrages assez anciens dans l'ensemble (+10 ans), sortent très peu (pas de prêts depuis 10 ans en moyenne) ou bien certains ne sont jamais sortis* ». Des critères précis sont fixés à cette occasion. La priorité est donnée aux ouvrages s'adressant à un public large (la notion de public large mériterait peut-être d'être précisée !). Ainsi sont conservés :

- les « **documents pontificaux type encycliques, lettres ou exhortations apostoliques** », sont conservés. Accessibles en ligne sur le site du Vatican, ils ne seront plus acquis à l'avenir ;
- « **les anthologies et les synthèses de textes officiels** » ;
- « **les textes exprimant une prise de position officielle de l'Eglise sur les questions de société** » ;

Le reste est à désherber (pilonnage ou don à la Bibliothèque diocésaine pour « *les ouvrages les plus spécialisés ou les plus internes à l'Église* »).

⁶⁵ Règles de désherbage. I : incorrect, fausse information ; O : ordinaire, superficiel, médiocre ; U : usé, délabré, laid ; P : périmé ; I : inapproprié, ne correspond pas au fond.

⁶⁶ CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, p. 66.

⁶⁷ Ibid., p. 65.

... à un début de politique documentaire particulièrement attentive au contexte (Lille)

Le cadre général

C'est à Lille que la politique documentaire est la plus développée dans le domaine des spiritualités. Il n'existe pas encore de plan de développement des collections ou de charte d'acquisition à proprement parler, mais l'élaboration de cette dernière est en cours. A l'arrivée du nouveau directeur en 2003, la décision fut prise de mettre l'accent sur la politique documentaire. Le budget d'acquisition était alors réparti par équipement (bibliothèque centrale, bibliothèques de quartier) et par service (adulte, jeunesse, discothèque). Aucune concertation n'avait lieu entre les différents responsables d'acquisition. La formalisation du développement des collections passait notamment par la désignation d'un conservateur coordonnateur. Ce dernier, toujours en poste, reconnaît qu'il n'y avait « pas de véritable constitution des collections »⁶⁸, mais une « simple accumulation de documents ». Il fallait que la collection fasse sens, et pour cela, passer d'une gestion statique à une gestion dynamique. Les collections devaient pouvoir circuler entre les différents équipements. La localisation est devenue secondaire. Un système de navette fut mis en place, et désormais les achats sont décidés au sein de comités d'acquéreurs constitués d'agents de la bibliothèque centrale et des bibliothèques de quartiers.

Dans ce cadre, il fut décidé de valoriser les compétences et non plus seulement le grade pour obtenir la qualité d'acquéreur. Ainsi, le nombre d'agents en charge d'acquisitions passa d'une douzaine à environ quarante en l'espace de cinq années. Ces derniers furent choisis en fonction de leurs connaissances et de leur intérêt porté au domaine concerné. Le conservateur en charge des fonds anciens, titulaire d'un DEA en théologie protestante, se porta volontaire pour les acquisitions dans le domaine des religions et des spiritualités. Il est seul à acquérir, et utilise des fiches-domaines simplifiées comme outil formel de développement des collections.

La fiche-domaine

A l'origine, la fiche domaine est un outil de pilotage des acquisitions mis au point par le Groupe de recherche bibliothéconomique appliquée aux outils des politiques documentaires (Poldoc, hébergé sur le site internet de l'ENSSIB⁶⁹) dont le travail consiste à fournir aux professionnels des bibliothèques des ressources en ligne : textes divers, chartes de collections, politiques documentaires formalisées etc. Composée de onze rubriques, la fiche domaine a pour ambition de couvrir et de planifier l'ensemble des tâches, en amont et en aval, liées au processus d'acquisition et de répertorier les sources, références et outils divers nécessaires à l'acquéreur. L'idée principale qui sous-tend l'élaboration de la fiche est que l'acquisition peut et doit être rationalisée, dans le cadre général d'une politique documentaire cohérente. La définition d'un programme prévisionnel et d'objectifs affectés à l'acquéreur vont également dans le sens d'une responsabilisation personnelle accrue et, de fait, d'un investissement sans doute plus fort dans le travail à fournir. La fiche domaine définit en outre les secteurs avec précision,

⁶⁸ Ces propos et la majorité des éléments de cette partie sont tirés de l'entretien réalisé sur place le 30 octobre 2008 avec le conservateur en charge de la politique documentaire.

⁶⁹ <http://poldoc.enssib.fr/index.php?page=22> (consulté le 18 décembre 2008).

prévoyant même le cas toujours épineux des « sujets frontières ». Ainsi sont balisés les champs d'acquisition sujets à débat, avec toujours en toile de fond, la lisibilité des collections et la facilité d'usage pour le public. Les limites d'un tel outil sont inhérentes à la logique sur laquelle il est construit : on ne pourra utiliser la fiche domaine de façon isolée sans avoir au préalable travaillé sur une politique d'ensemble commune à tous les acquéreurs de la bibliothèque.

A Lille, ces fiches présentent, pour une année :

- **le domaine d'acquisition concerné : contenu (religions et spiritualités), indices utilisés (200 principalement mais aussi 100, 300...), les sous-domaines (athéisme, christianisme... qui ne correspondent pas forcément avec la classification Dewey) ;**
- **les domaines connexes (philosophie, sociologie...)** ;
- **le budget ;**
- **la répartition prévisionnelle des acquisitions par sous-domaine pour l'année et les actions de désherbage ;**
- **les objectifs de développement des collections pour l'année ;**
- **les sources bibliographiques consultées ;**
- **les éditeurs représentés.**

A leur lecture, nous constatons une importante prise en compte du contexte religieux à Lille. La politique documentaire, c'est aussi prendre en compte des particularités locales. En 2006, des objectifs précis et quantifiables ont été fixés pour une rationalisation et une diversification du fonds religion et spiritualités de la Médiathèque Jean Lévy : « *un ouvrage au moins par grande religion ou famille spirituelle ; un ouvrage au moins pour chaque confession représentée à Lille* ». Pour cela, parmi les moyens mis en œuvre, il est annoncé une étude des implantations religieuses lilloises. Précisons d'emblée que les responsables des bibliothèques de quartier n'acquièrent pas (sauf en jeunesse) mais ont seulement un pouvoir de proposition. Ainsi, en 2007, à la bibliothèque de quartier de Fives, l'accent a été mis sur le bouddhisme (classiques, introductions, dialogues) car on trouve une pagode à proximité. À la bibliothèque de Lille Sud, proche d'une mosquée et d'un lycée musulman, c'est l'islam qui a particulièrement été développé. Nous reviendrons sur ce dernier cas.

La préférence pour les courants libéraux est nettement affichée dans le descriptif du domaine « *ainsi que ceux favorisant une approche critique ou apportant une dimension de dialogue* ».

Le conservateur en charge des acquisitions propose aussi de façon originale le développement de pôles d'excellence liés au jumelage entre Lille et d'autres villes : Vaudois (jumelage avec Turin), Kabbale (jumelage avec Safed), Samaritains (jumelage avec Naplouse). Chaque année, est proposée une remise à niveau d'une religion.

Enfin, un gros travail de désherbage a été réalisé au cours des dernières années en retirant des collections la majorité des ouvrages datant de plus de quinze ans.

OFFRE ET PRATIQUES : ENTRE ACCORDS ET DESACCORDS

À travers l'analyse des collections, en particulier de l'Alcazar et de la médiathèque Louis Aragon, nous verrons que l'offre proposée ne correspond pas complètement à la demande exprimée par les usagers que nous mesurerons à partir du nombre de prêts, faute d'autres éléments. Il en ressort que le christianisme est largement dominant au sein des collections mais ne rencontre pas le succès de l'ésotérisme et du bouddhisme. Les bibliothèques, c'est aussi ce que l'on constate, savent s'adapter au contexte religieux en favorisant l'équilibre strict ou une religion en particulier.

UN CHRISTIANISME DOMINANT MAIS BOUDE

La part du christianisme est largement majoritaire dans les collections, que ce soit dans les catalogues ou en libre accès. Pourtant, il affiche des taux de prêts relativement faibles.

Christianisme et autres religions

À Marseille comme au Mans, le fonds en spiritualités (classes 130 à 137, 200 à 299 et 306.6) représente à peu près 1% de l'ensemble des monographies. L'Alcazar dispose d'environ 5 400 exemplaires en secteur adulte (5 800 avec le secteur jeunesse) sur un total de 483 180 monographies⁷⁰ pour la BMVR. À la médiathèque Louis Aragon, ce sont 4 100 exemplaires (adulte seulement)⁷¹ sur un total de 450 000 monographies.

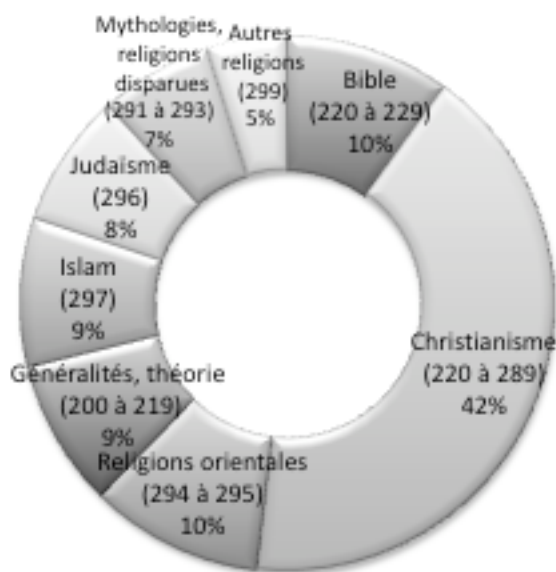
En section adulte : une domination variable selon les bibliothèques

Le fonds religion représente 84 % du fonds en spiritualités à L'Alcazar et 89 % au Mans. Il se décompose comme suit :

⁷⁰ Le chiffre communiqué est celui arrêté au 4 janvier 2008.

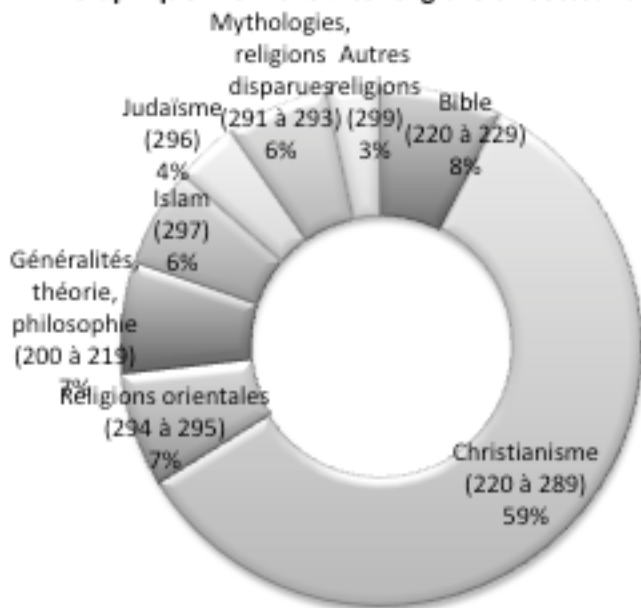
⁷¹ Nous ne disposons pas des données de la section jeunesse.

Graphique : Alcazar: les religions en secteur adulte



Source : bibliothèque de l'Alcazar, octobre 2008.

Graphique : Le Mans : les religions en secteur adulte



Source : médiathèque Louis Aragon (Le Mans), octobre 2008.

Sans surprise, le christianisme est largement majoritaire mais la proportion varie considérablement d'une bibliothèque à l'autre, de 42 % pour Marseille à 59 % pour Le Mans. Et si l'on rapporte ces chiffres à l'ensemble des collections en spiritualités, nous tombons respectivement à 35 et 42 %. L'énorme proportion (54 % au Mans contre 34 % à Marseille) consacrée aux sous-classes théologie, morale, histoire, géographie du

christianisme... (classes 230 à 279) au sein des religions explique en grande partie ce décalage. Les généralités (histoire, théorie, philosophie) oscillent entre 7 et 9 % et la Bible (ou des ouvrages en rapport étroit avec la Bible) entre 8 et 10 %. Notons qu'à L'Alcazar, un certain nombre de Coran sont indexés en classe 220 (Bible) dans l'esprit des aménagement récents de la classification qui proposent de mettre les textes fondamentaux des grandes religions dans cette catégorie. En ce qui concerne la répartition entre les grandes confessions du christianisme, on observe que si l'orthodoxie et le catholicisme sont traités de façon égalitaire⁷² (environ 1 % des religions), le protestantisme est représenté au double (2 %).

Cette hégémonie du christianisme au Mans tend à se faire au détriment de l'islam et du judaïsme, sous-représentés avec respectivement 4 et 6 % de l'ensemble des religions. Le fonds en judaïsme est particulièrement mince. À l'Alcazar, les deux religions ont des taux quasi identiques, et le souci d'équilibre déjà manifesté lors de nos entretiens se confirme.

Les religions orientales représentent 7 à 10 % de l'ensemble et le bouddhisme est largement majoritaire, le reste étant composé d'ouvrages sur l'hindouisme, mais aussi sur le taoïsme, le zoroastrisme etc. Ce taux, relativement élevé par rapport aux autres religions non chrétiennes, semble répondre à la déferlante bouddhiste en France. L'Alcazar a par ailleurs sciemment développé le fonds sur le bouddhisme (« *les achats, ces dernières années ont particulièrement été ciblés sur la méditation, le bouddhisme, les sectes* »), et cela se ressent dans les collections (7 % du total).

Les autres religions sont largement minoritaires (entre 3 et 5 %).

La BMVR de Marseille est d'autre part caractérisée par sa part très importante des collections en libre accès dans le domaine des spiritualités (92 % au moins, sans intégrer le fonds régional dont certains documents sont en libre accès, d'autres non). Comparativement, seulement 62 % des collections en spiritualités sont en libre accès au Mans. Si 60 % du christianisme est en libre accès, le judaïsme et l'islam atteignent des taux de 70 et 80 %. Au Mans, l'islam est donc plus représenté en libre accès que les autres religions. L'espace disponible est évidemment un facteur déterminant qui permet de comprendre un tel écart entre Marseille et Le Mans en terme d'accessibilité directe des collections.

Enfin, si la sociologie des religions est clairement identifiée à l'Alcazar avec plus de 160 ouvrages et majoritairement (82 %) présente sur les étagères du département Société, tel n'est pas le cas au Mans où un seul ouvrage sur douze est en libre accès. En réalité, de nombreux essais en sociologie des religions (classe 306.6) sont indexés en religion (classe 200) en vertu du classement par centre d'intérêt en vigueur au Mans. Ainsi en est-il d'un des livres fondateurs de la sociologie des religions, « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme » de Max Weber, indexé en 284 (protestantisme), ou « Le judaïsme antique », du même auteur, indexé en 296 (judaïsme). Sur les étagères de la bibliothèque Louis Aragon, nous ne trouvons donc pas de 306.6. Lille et Marseille

⁷² Cependant, au Mans, nous ne trouvons que trois ouvrages en catholicisme (classe 382). En réalité, les ouvrages traitant du catholicisme sont répartis dans les autres classes du christianisme. On voit là les limites d'une comparaison trop détaillée due à des indexations qui diffèrent parfois assez fortement d'une bibliothèque à l'autre.

tendent à adopter la même stratégie⁷³ tout en conservant un rayon en sociologie des religions.

On peut relever le nombre d'étagères en religion, pour le secteur adulte (départements Civilisation à L'Alcazar, centre d'intérêt Esprit à la médiathèque Louis Aragon, secteur adulte à la médiathèque Jean Lévy) et le secteur jeunesse. Ce procédé permet de comparer les collections en libre accès lorsque les données du catalogue n'ont pu être obtenues (c'est le cas pour Lille). C'est aussi l'offre telle qu'elle se présente visuellement au public. La première chose que rencontre le visiteur, c'est le rayonnage. Cette méthode d'évaluation reste donc pertinente et présente un intérêt particulier car les rayons en libre accès sont la vitrine de la bibliothèque.

Ces relevés ne prennent pas en compte les secteurs ou départements Patrimoine/fonds régional des bibliothèques (à Marseille ou au Mans), ou le secteur étude (particulièrement conséquent à Lille). C'est l'aspect lecture publique qui est privilégié, sans conditions d'accès ou de transmission des documents.

En secteur adulte, L'Alcazar compte 110 étagères pour l'espace « Religion » (indice 200 à 299), composante du département Civilisation. La médiathèque Jean Lévy de Lille présente 13 étagères et la médiathèque Louis Aragon 47 étagères. Le tableau suivant donne la répartition détaillée des étagères :

Sous-domaines (classes)	Alcazar (Marseille)	%	Jean Lévy (Lille)	%	Louis Aragon (Le Mans)	%
Généralités (200 à 219)	8	<i>7%</i>	2	<i>16%</i>	4	<i>9%</i>
Bible (220 à 229)	12,5	<i>11%</i>	1	<i>8%</i>	2	<i>4%</i>
Christianisme (230 à 289)	50	<i>46%</i>	5,5	<i>44%</i>	28	<i>60%</i>
Mythologies, religions disparues (291 à 293)	9	8%	0,5	4%	3	6%
Religions orientales (294 à 295)	2,5	<i>2%</i>	1	<i>8%</i>	3	<i>6%</i>
Bouddhisme (294.3)	5	<i>5%</i>				
Judaïsme (296)	9	<i>8%</i>				
Islam (297)	8	<i>7%</i>	1	<i>8%</i>	3,5	<i>7%</i>
Autres religions (299)	5,5	<i>5%</i>	0,5	<i>4%</i>	1,5	<i>3%</i>

Il est peu pertinent de comparer le nombre d'étagères entre les différentes bibliothèques tant celles-ci pratiquent une politique du libre accès très variable. Ainsi, Lille ne donne un accès direct qu'à une partie mineure de ses collections en religion (de même en ésotérisme). Le manque de place explique en partie cette attitude.

Il est plus intéressant de regarder l'équilibre entre les religions ou grandes catégories au sein de chacune des bibliothèques, ce que révèlent les pourcentages du tableau.

⁷³ Par exemple, nous trouvons à l'Alcazar *Bouddhisme et Occident : la diffusion du bouddhisme tibétain en France*, de Lionel Obadia, indexé en 294.3 (bouddhisme).

En ce qui concerne la BMVR de Marseille et la médiathèque Louis Aragon, nous retrouvons naturellement les proportions qui ressortaient des catalogues concernant le libre accès. La pertinence des données du catalogue est vérifiée.

Lille, dans sa présentation des collections, fait preuve d'une stricte égalité de traitement entre religions orientales, judaïsme et islam (tous à 8 %). C'est aussi la bibliothèque qui affiche le moins le poids du christianisme dans les collections en libre accès, donc toutes proportions gardées.

La part des religions orientales est sensiblement la même quelle que soit la bibliothèque (entre 6 et 8 %). De même pour l'islam (entre 7 et 8 %). Les bibliothèques mettent un point d'honneur à respecter une stricte parité entre le judaïsme et l'islam, sauf au Mans (4 % seulement pour le judaïsme). Cette posture est d'autant plus compréhensible à Marseille et Lille où d'importantes communautés juives et musulmanes sont présentes. Au Mans, la question d'un équilibre presque parfait entre les deux religions paraît moins problématique.

En section jeunesse : un objectif avant tout pédagogique

Pour le secteur Jeunesse, nous ne disposons que des données du catalogue de l'Alcazar. Les monographies ou albums jeunesse sont regroupés au sein du département jeunesse. La quasi-totalité des livres en religion sont en libre accès et représentent 7 % des collections en religion (adulte + jeunesse) ou 354 documents, soit un pourcentage infime des monographies jeunesse (100 476 documents). La répartition interne est très différente. L'équilibre entre les grandes religions historiques est plus important car le christianisme et l'islam comptent chacun pour 15 % de l'ensemble, suivis par le bouddhisme (9 %) et le judaïsme (6 %). L'accent est mis sur les généralités et les grands textes fondateurs puisqu'ils constituent 50 % de la collection religion en jeunesse. Les grandes figures des religions historiques (Jésus, Moïse, Mahomet, Bouddha, le pape...) sont privilégiées. La visée pédagogique se reflète bien dans les collections.

Le Mans offre une collection jeunesse en religion équivalente à celle de Marseille, en lien avec une section jeunesse globalement très riche. La bibliothèque insiste sur les références (dictionnaires, encyclopédie) regroupées au sein d'un pôle Religion/Société. Ces références, d'importants ouvrages qui ne traitent que du christianisme ou plus généralement de la Bible, n'ont rien à envier aux encyclopédies adultes et pourraient aussi bien avoir leur place en section adulte. Le reste de la collection se trouve au centre d'intérêt Société. Il n'a pas été créé de centre d'intérêt Esprit en jeunesse car le nombre de documents n'atteignait pas le niveau de masse critique. Le christianisme reste prépondérant avec près de la moitié des documents, tandis que le judaïsme est sous-représenté (7 documents⁷⁴), comme en section adulte, au profit des religions orientales (19 documents). L'islam compte 13 documents. La mythologie tient une place importante avec un tiers de la collection religion.

À Lille, la collection en secteur jeunesse est très réduite avec une étagère et demi. Le domaine n'a pas encore été développé en jeunesse. Un part non négligeable est

⁷⁴ Le nombre exact de documents peut être cité car aucun n'était emprunté le jour des relevés.

consacrée à l'islam avec plusieurs exemplaires des Essentiels de l'éditeur Milan (*L'islam, Le Coran*).

Aucune bibliothèque ne présente d'ouvrages jeunesse en sociologie des religions, la discipline paraissant trop pointue.

Les périodiques : des situations inégales

Des revues nombreuses et éclectiques à L'Alcazar

À L'Alcazar, on compte 22 abonnements en cours ayant trait aux religions (et/ou à l'ésotérisme) répartis comme suit :

- le département Civilisation comptabilise 19 périodiques, tous cotés en 200. Ils sont librement disponibles en présentoir au département Civilisation et côtoient les revues de philosophie. Ce sont : *Archives des sciences sociales des religions* (ASSR), *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, *Analecta Bollandiana* (revue critique d'hagiographie), *Arabica* (revue d'études arabes et islamiques), *Les Cahiers du judaïsme*, *L'Arche* (le mensuel du judaïsme français), *Etudes grégoriennes*, *Golias*, *Nouvelles clés* (revue sur le développement personnel et les spiritualités), *La Revue de l'histoire des religions*, *Istina* (consacré à l'union des chrétiens d'Orient et d'Occident), *Pardès* (approche multidisciplinaire du judaïsme), *Revue des Sciences Religieuses*, *Le Monde de la Bible*, *Religions et histoire*, *Revue Mabillon* (revue internationale d'histoire de la vie religieuse et de la spiritualité), *Le Monde des religions*, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, *La Revue Réformée*.

- le kiosque de presse, avec trois périodiques en libre accès : *Témoignage chrétien*, *Réforme* et *La Croix*.

Le christianisme est toujours majoritaire (point de vue adopté ou sujet traité) avec 10 titres mais l'accent est plus porté sur l'approche des religions par la lunette des sciences humaines avec des revues comme *ASSR*, *Revue de l'histoire des religions*, *Le Monde de la Bible*... Il y en a aussi pour toutes les religions et tous les niveaux, du *Monde des religions* à *Analecta Bollandiana*. L'effort d'approche globale du fait religieux au-delà des confessions se ressent nettement dans ce choix de périodiques.

Les départements Société et Jeunesse (1^{er} étage) ne présentent pas de périodiques ayant trait aux religions. Il en est de même à Lille et au Mans.

Un fonds très léger à Lille et au Mans

La médiathèque Louis Aragon, comme la médiathèque Jean Lévy, mettent à disposition du public les journaux *La Croix*, *Réforme* et *Témoignage chrétien*, ainsi que *Le monde de la Bible* (au Mans seulement) et *Le Monde des religions*. Si l'on considère les trois premiers comme des journaux d'information générale, les revues religieuses (confessionnelles) ou apportant un point de vue critique sur les religions sont presque inexistantes.

Les autres supports : un christianisme toujours aussi présent

Tableau : nombre de CD, CDR, DVD et VHS en religion à l'Alcazar de Marseille

Support	Loc	RELIGIONS								Total	%
		Généralités	Bible	Christianisme	Mythologies	Bouddhisme	Judaïsme	Islam	Sectes		
CDR	CIV		1		2					3	4%
DVD	JEU	1	1						3	5	6%
	CIV	2	3	14		3	2	5		29	38%
	REG	2		3						5	6%
Total DVD		5	4	17		3	2	8		39	51%
VHS	CIV	1		17	2	4	1	1	5	31	40%
	REG			4						4	5%
Total VHS		1		21	2	4	1	1	5	35	45%
TOTAL		6	5	38	4	7	3	9	5	77	100%
%		8%	6%	49%	5%	9%	4%	12%	6%	100%	

Source : bibliothèque de l'Alcazar, octobre 2008.

La religion est très peu représentée dans l'ensemble des DVD de l'Alcazar puisque il n'y a que 39 documents sur un ensemble de 8 813 DVD adultes. Comme le montre le tableau ci-dessus, le christianisme est toujours majoritaire (49 %), quelque soit le support retenu. En passant du support VHS aux DVD, on note une tentative de rééquilibrage au profit de l'islam, mais aucun DVD sur les sectes.

Les collections sur les mêmes supports au Mans et à Lille sont relativement faibles en nombre et accordent aussi la priorité au christianisme.

Au niveau des ressources électroniques relatives aux spiritualités, l'Alcazar ne propose rien sur son site Internet, contrairement à Lille qui signale une quinzaine de sites dont six qui concernent plus à proprement parler le christianisme, trois le judaïsme et deux l'islam. Le Mans ne propose pas de bibliothèque.

Le christianisme sort peu

Si la proportion d'ouvrages empruntés reste correcte, le taux de rotation est très faible.

À l'Alcazar, sur 1 964 exemplaires en christianisme (adulte et jeunesse, tous départements), 992 ont fait l'objet d'au moins un prêt en 2007, soit la moitié. Le constat est le même en section adulte qu'en section jeunesse. On pourrait s'attendre à un taux de sortie plus important compte tenu de la forte proportion d'ouvrages en libre accès, mais ce chiffre est plutôt un bon résultat comparativement aux autres bibliothèques. Ainsi, au Mans, seul 25 % du fonds christianisme est sorti en 2007, mais la tendance est à la hausse depuis 2000 (d'environ 250 prêts en 2000 à plus de 450 aujourd'hui).

En moyenne, à l'Alcazar un livre du domaine des spiritualités (ésotérisme, religions, sociologie des religions) a été emprunté 1,6 fois dans l'année 2007. Ne disposant pas du

taux de rotation moyen des ouvrages pour L'Alcazar dans son ensemble, il est difficile de tirer de ce seul chiffre des conclusions sur la fréquence des sorties.

Les plus faibles ratios de prêts correspondent aux ouvrages sur le christianisme alors que ceux-ci représentent la partie la plus importante des collections (34 % de l'ensemble des spiritualités). En moyenne, un ouvrage sur le christianisme est sorti une fois au cours de l'année 2007. Le christianisme représente 20 % de l'ensemble des prêts, c'est-à-dire autant que l'ésotérisme qui ne représente que 12 % des exemplaires en spiritualités. Les généralités en religions sont la catégorie qui s'en sort le mieux (1,4). La bible arrive en seconde position avec un taux de rotation avoisinant les 1,1 en 2007. Les ouvrages de la classe 289 (autres confessions chrétiennes et sectes) sont les plus faiblement empruntés (0,5) mais leur nombre est minime.

En 2006, le taux de rotation était le même. 64 ouvrages sur le christianisme ont été pilonnés en 2006 et 77 en 2007 (sur un total de 237 monographies pilonnées en religion) pour près de 1 700 documents en religion au département Civilisation. Cette proportion d'élimination n'est pas sensiblement supérieure aux autres religions. Le fonds christianisme a augmenté entre 2005 et 2006 d'environ 10 %, et il s'est particulièrement renouvelé ces dernières années. Nous ne disposons malheureusement pas de statistiques sur l'ancienneté des collections. De réels efforts ont donc été entrepris comme l'explique l'assistante de conservation en charge des acquisitions en religion :

« En effet, le christianisme semble surreprésenté. Il faut prendre en compte l'historique de la collection, et l'évolution des pratiques religieuses. Quand nous observons la collection, les ouvrages dans cette discipline sont moins empruntés, et un déficit d'emprunt se fait sentir sur l'indice 260 qui est en gros chez nous « Eglise et société ». Premièrement, nous avons commencé un cycle d'observations et d'analyse des prêts en ce qui concerne le christianisme (c'est-à-dire les ouvrages indexés de 230 à 289). À un jour donné, nous regardons tous les ouvrages empruntés ayant ces indices et ce sur plusieurs mois. Est ce judicieux ? Nous verrons. Deuxièmement, nous avons beaucoup d'ouvrages à rotation lente, donc nous envisageons une réorganisation des ouvrages mis en magasin surverse ou statut MSU (ce sont des ouvrages qui sont empruntables mais rangés dans un magasin). Une attention particulière va être portée sur l'indice 260. »

Le christianisme ne semble pas bénéficier du regain d'intérêt actuel pour les spiritualités, malgré les efforts fournis par les bibliothèques en termes de désherbage et de renouvellement des collections. Ces dernières pâtissent du phénomène plus global de désaffiliation confessionnelle. Malgré le retour annoncé du religieux, l'appartenance religieuse continue de baisser, d'après une comparaison entre les sondages CSA-Le Monde-La Vie de 1994 et de 2003⁷⁵, passant de 75 % en 1994 à 73 % en 2003, et l'appartenance catholique passe de 67 à 62 %. Et si l'on remarque un léger regain chez les 18-24 ans (de 61 à 64 %), ce n'est pas au profit du catholicisme qui chute de 54 à 40 % dans cette tranche d'âge :

⁷⁵ LAMBERT, Yves. Histoire d'héritages... *Archives de sciences sociales des religions* [en ligne]. 2003, n° 124, p. 45 [consulté le 10 juillet 2008]. URL : <<http://assr.revues.org/document927.html>>. Dans cet article, Yves Lambert commente l'ouvrage de Guy MICHELAT, Julien POTEI et Jacques SUTTER. *L'héritage chrétien en disgrâce*. Paris : L'Harmattan, 2003.

« Il y a bien une disgrâce de l'héritage chrétien en France si l'on entend par là que l'héritage chrétien n'est plus majoritaire dans la société française, ce que confirme de son côté Danièle Hervieu-Léger en parlant d'exculturation du catholicisme dans ses domaines de prédilection, ruralité, famille, ordre naturel, etc., où, cette fois, ce n'est pas le noyau central qui est en question mais les catégories culturelles »⁷⁶.

Et l'on pourrait ajouter que cette « exculturation » est manifeste dans le domaine des bibliothèques, longtemps resté l'apanage de l'institution ecclésiastique, à travers les pratiques du public.

LE SUCCÈS DE L'ESOTÉRISME ET DU BOUDDHISME

À partir des collections de L'Alcazar et de la médiathèque Louis Aragon, nous analyserons dans cette partie le taux de rotation des ouvrages en ésotérisme et en bouddhisme et tenterons d'expliquer les raisons de leur succès.

Les collections en ésotérisme et en bouddhisme

En secteur adulte, l'espace « Ésotérisme » (cotes 130 à 137) compte environ 13 étagères à Marseille, une étagère à Lille et 4 étagères au Mans. Le faible nombre d'ouvrages en libre accès à Lille et au Mans ne permet pas d'établir une répartition par sous-domaines. Le détail est le suivant :

Sous-domaines (classes)	Alcazar (Marseille)	%	Jean Lévy (Lille)	%	Louis Aragon (Le Mans)	%
Dictionnaires et encyclopédies (130 à 135)	1	9%	1	100%	4	100%
Phénomènes paranormaux (130)	1	9%				
Occultisme et parapsychologie (133)	4	35%				
Astrologie (133.5)	2	17%				
Ésotérisme, symboles... (135)	3	26%				
Graphologie (137)	0,5	4%				

Les catalogues respectifs de Marseille et du Mans situent l'ésotérisme autour de 10 % du fonds spiritualités : 12 % à Marseille (704 monographies), 10 % au Mans (433 monographies). Dans les deux cas, c'est la parapsychologie et l'occultisme (classe 133⁷⁷) qui constituent la majorité avec des taux qui varient entre 53 % pour Marseille et 63 % pour Le Mans. Le premier dispose d'un fonds régional important sur Nostradamus et les tarots (10 % du fonds ésotérisme). A contrario, la graphologie (classe 137) et les rêves (classe 135.3) sont très peu représentés : entre 1 et 5 % (et les rêves n'apparaissent pas dans les catégories ésotériques du Mans). Les ouvrages dans ces matières ressortent principalement à la psychologie.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 47.

⁷⁷ On trouve en occultisme les arts divinatoires, la sorcellerie, la voyance, le satanisme et l'alchimie. La limite avec les sectes est parfois ténue.

Encore une fois, peu d'ouvrages sont en libre accès au Mans, 54 % seulement contre plus de 89 % à Marseille, et plus de 90 % des collections sont en section adulte. Les autres supports sont en proportion très faible.

La part du bouddhisme dans les religions oscille entre 5 % (au Mans) et 7 % (à Marseille). Ces pourcentages passent à 7 et 10 si l'on tient compte de l'ensemble des religions orientales, taux comparables à ceux de l'islam. Les sections Jeunesse reproduisent les mêmes tendances. À Marseille, la quasi-totalité des documents concernant le bouddhisme sont en libre accès et au Mans, les deux tiers (64 %) le sont, affichant ainsi une tendance très légèrement supérieure à la moyenne des documents en religion (62 %).

De forts taux de rotation

L'ésotérisme est vrai succès puisque le taux de rotation des ouvrages en 2007 à Marseille atteint le chiffre de 2,7, et que l'on retrouve cinq titres de la classe 130 à 137 parmi les vingt titres les plus empruntés en spiritualités. De même, 66 % des exemplaires sont sortis en 2007. L'ésotérisme représente 12 % de l'ensemble des ouvrages en spiritualités (adulte et jeunesse) mais 20 % des prêts. Beaucoup d'ouvrages sortent et assez souvent. Le public est particulièrement attiré par l'astrologie (taux de rotation de 3,9) et les phénomènes paranormaux (taux de rotation de 3,4).

Du côté des religions, c'est pour le bouddhisme (3,2) que la demande est la plus importante à l'Alcazar, comparativement au taux moyen pour l'ensemble des religions en 2007 (1,5). On retrouve cinq titres sur le bouddhisme parmi les 20 ouvrages les plus empruntés en spiritualités en 2007. Ce chiffre monte à 10, soit la moitié, si l'on enlève l'ésotérisme. Le bouddhisme représente 6 % de l'ensemble des ouvrages en spiritualités (adulte et jeunesse) mais 12 % de prêts. La religion affiche un taux de sortie exceptionnel: 78 % des exemplaires sont sortis en 2007.

Si les pourcentages sont différents, nous retrouvons les mêmes tendances au Mans.

Les raisons d'un succès

L'ésotérisme ou l'angoisse du devenir

Plusieurs raisons peuvent expliquer le succès de l'ésotérisme à la bibliothèque de l'Alcazar, mais elles sont principalement au nombre de trois.

Le premier facteur explicatif est sans doute à rechercher dans l'organisation physique de la collection. Comme l'a précisé l'acquéreur, l'ésotérisme se trouvait auparavant à proximité de la philosophie et des religions. Ne pas introduire de rupture spatiale entre l'ésotérisme, la religion et la philosophie paraît justifié dans la mesure où il est parfois bien difficile de faire la distinction entre ces disciplines. Le pythagorisme ne tient-il pas à la fois des trois ? C'est d'ailleurs le choix opéré par la médiathèque du Mans en regroupant dans un centre d'intérêt Esprit l'ensemble de ces domaines.

Pourtant, si l'on écarte les rêves et leur symbolique⁷⁸, dont les thèmes recourent ceux de la psychologie, ce sont l'astrologie et les phénomènes paranormaux qui présentent le taux de rotation le plus élevé, c'est-à-dire un ésotérisme bien contemporain. Or, ce public, d'après les observations de l'acquéreur, est un public d'habitues, voire d'initiés, des personnes qui viennent principalement pour consulter des ouvrages en ésotérisme, comme les fidèles se rendant sur la tombe d'Allan Kardec⁷⁹ au cimetière du Père Lachaise. La mise à l'écart du rayon ésotérisme dans un coin de la grande salle consacrée à l'histoire aura permis, par la moindre exposition au public, une augmentation du nombre de prêts, on peut le supposer.

Trouve-t-on le même succès au Mans qui choisit une organisation différente ? Le succès est identique à la médiathèque Louis Aragon, puisque sur les vingt monographies les plus sorties en 2007, sept titres relèvent du rayon ésotérisme. Si l'on élargit la recherche à tous les supports, le chiffre tombe à quatre, mais il y a peu de vidéogrammes et de CD relatifs à l'ésotérisme.

Le second facteur tient à la forte angoisse contemporaine devant l'incertitude du devenir dans cette vie et au-delà. Le tableau ci-dessous présente les vingt titres les plus sortis en ésotérisme en 2007 :

Prêts en 2007	Sous-domaine	Titre
13	Parapsychologie, occultisme	J'ai vécu après ma mort
11	Phénomènes paranormaux	Lieux magiques et sacrés de France : ces hauts lieux qui guérissent
11	Astrologie	Astrologie védique : comment découvrir les secrets de votre signe indien ?
11	Parapsychologie, occultisme	Le karma et les vies karmiques
11	Rêves	Le guide des rêves
10	Phénomènes paranormaux	Zen ! : la méditation pour les nuls les bienfaits de la méditation au quotidien !
10	Phénomènes paranormaux	Le maître intérieur : le maître, le disciple, la voie
10	Parapsychologie, occultisme	Réincarnation et renaissance intérieure
10	Parapsychologie, occultisme	Les 60 rituels de la magie du sel
10	Parapsychologie, occultisme	Contacts avec l'au-delà : un médium témoigne
10	Parapsychologie, occultisme	Médium et médiumnité
9	Phénomènes paranormaux	Les morts nous parlent
9	Phénomènes paranormaux	Se libérer du temps généalogique ou Comment déprogrammer son destin par la psychogénéalogie
9	Phénomènes paranormaux	Les énigmes de l'étrange
9	Phénomènes paranormaux	La méditation pas à pas : la plénitude de la vie
9	Astrologie	Astrologie : symboliques, calculs, interprétations
9	Astrologie	Interprétation astrologique
9	Astrologie	La bible de l'astrologie
9	Astrologie	Ayurveda et astrologie védique
9	Astrologie	L'astrologie et la numérologie karmique : pour découvrir votre vie antérieure /

Que constate-t-on ? Cinq titres concernent la vie après la mort (en incluant ce qui touche au karma et à la réincarnation) et six titres concernent l'astrologie. En passant, on peut

⁷⁸ Avec un taux de rotation de 6,4 en 2007 mais pour seulement 7 ouvrages.

⁷⁹ Allan KARDEC (1804-1869) est considéré comme le fondateur du spiritisme.

s'étonner de retrouver deux titres qui traitent de la méditation dans la catégorie « phénomènes paranormaux ». Derrière ces pratiques de lecture se cache sans doute la crainte profonde de la mort, une mort qui, en relation avec la montée de l'individualisme et les progrès de la science, n'a jamais été aussi obscène. « *Jamais le refus de mourir n'a été aussi vivace ; jamais l'espérance que la mort sera tuée n'a été aussi prégnante : d'où le mythe de l'a-mortalité ou le thème du moi eschatologique* »⁸⁰ et « *On peut donc parler de «lectures de salut» à propos de l'ésotérisme contemporain* »⁸¹. Nous retrouvons là une des raisons du succès du bouddhisme en bibliothèque.

Le troisième facteur explicatif tient à la collection particulièrement complète de L'Alcazar, comme nous l'avons vu à partir d'un échantillon testé sur le catalogue. C'est donc aussi la rencontre entre une offre riche et une demande forte sur le thème particulier de la vie après la mort qui fait le succès de l'ésotérisme contemporain. Il faut ajouter que la quasi-totalité de la collection est en libre accès, caractéristique particulièrement appréciable dans une bibliothèque de lecture publique.

Le bouddhisme ou la quête du bonheur

Beaucoup d'ouvrages sur le bouddhisme sont cotés en 294 et non en 294.3. Les extractions du catalogue ont été corrigées de façon à bien distinguer cette religion du reste des spiritualités orientales, notamment de l'hindouisme. Le bouddhisme représente en réalité 67 % des ouvrages en religions orientales (classes 294 à 295) qui n'ont un taux de rotation qu'à 1,7 en 2007. C'est la religion de Bouddha qui fait le succès des religions orientales, ce que montre le classement des vingt titres les plus sortis en 2007 en spiritualités. Sur ces vingt titres, sept concernent le bouddhisme ou la méditation. Si l'on regarde les trente premiers titres, le chiffre monte à quinze. La méditation et la réincarnation sont les thèmes les plus prisés.

L'acquéreur en religion à L'Alcazar précise que « certaines [religions] n'ont guère besoin de « publicité » tant la demande est forte pour le bouddhisme, le chamanisme, l'islam, la mythologie », ce que confirment les statistiques de prêts. Mais quels facteurs peuvent expliquer ce succès fulgurant ?

Au même titre que l'ésotérisme, le souci moderne du devenir individuel peut expliquer en grande partie l'attraction pour le bouddhisme, dans ses aspects « réincarnation » et « karma ». « *Son idéal est l'idéal monastique, dans lequel se trouvent inclus occasionnellement, certes, le sacrifice et la souffrance pour d'autres. Mais cela non pour l'amour d'autrui : pour celui du sujet et du salut de son âme* »⁸². Le bouddhisme privatise et intériorise la religion et par son aspect non dogmatique, il permet la conciliation avec d'autres religions ou spiritualités, puisque par exemple il ne se prononce pas sur l'existence de Dieu. En cela, il est en phase complète avec la quête individuelle du bonheur ou des petits bonheurs aujourd'hui, même si cela se fait parfois

⁸⁰ THOMAS, Louis-Vincent. *Réincarnation, immortalité, résurrection*. Bruxelles : Facultés universitaires Saint-Louis, 1988, p.20.

⁸¹ EVANS, Christophe. Enquête sur l'ésotérisme contemporain. *Bulletin Bpi* [en ligne]. Avril-juin 2006, n°17, p. 12. URL : <http://www.bpi.fr/la_bpi_et_vous/bulletin_bpi/archives_du_bulletin/bulletin_bpi_numero_17.html>.

⁸² SIMMEL, Georg. *La religion*. Belval : Circé, 1998, p. 37.

au prix de lourds contresens. Et la méditation ou les techniques yogiques sont les moyens privilégiés pour atteindre la sérénité.

L'IMPORTANCE DU CONTEXTE RELIGIEUX, VARIABLE D'AJUSTEMENT

L'environnement immédiat, au-delà des constats nationaux, est une variable fondamentale à prendre en compte pour l'ajustement des collections dans le cadre d'une politique documentaire rationnelle.

Que prendre en compte ?

Le contexte religieux local dans lequel s'insère la bibliothèque municipale (et ses annexes) doit absolument être pris en compte. Il n'est pas possible de nier les particularismes, et cela doit prendre forme dans la politique documentaire à travers des collections enrichies quantitativement et/ou qualitativement au profit d'un ou de plusieurs courants religieux. Il est difficile de fixer des critères quantitatifs dans le cadre de cette modeste réflexion car cela nécessiterait un travail de terrain complémentaire auprès des associations culturelles et une fine enquête auprès des visiteurs⁸³. À partir de l'exemple de Marseille, on peut ouvrir quelques pistes en dressant un rapide tableau des lieux de culte et présenter quelques chiffres.

Au dernier recensement, la population de Marseille a été estimée à 826 700 habitants⁸⁴. D'après les chiffres de la ville, « *il y aurait entre 150 000 et 190 000 musulmans dans la ville phocéenne dont 70 000 d'origine comorienne, 70 000 d'origine algérienne, 30 000 d'origine tunisienne, 15 000 d'origine marocaine et entre 5 000 et 7 000 originaires d'Afrique de l'Ouest* »⁸⁵. Concernant les autres religions, en 1999 on pouvait estimer la répartition des obédiences à Marseille comme suit : 80 000 juifs, 65 000 arméniens et 20 000 bouddhistes⁸⁶. Les autres cultes représentés sont, en plus des catholiques, les protestants (environ 50 000) et les grecs orthodoxes.

Marseille compte 50 mosquées ou salles de prière d'après les estimations du Corelec (Commission d'organisation des élections du culte musulman) de la région. Vincent Geisser, chargé de recherches à l'Ireman⁸⁷, s'est penché sur l'offre culturelle musulmane à Marseille. Il en conclut que ce sont dans les quartiers du centre, du Nord et de l'Est de la ville que sont concentrées la plupart des mosquées. Longtemps, le recteur de la mosquée la plus ancienne de la ville phocéenne, la mosquée At-Taqwa, a été une figure de la politique locale. A côté de Belsunce plus particulièrement, quartier de l'Alcazar, la mosquée Averroès a ouvert en 1999.

⁸³ Avec toutes les précautions que ce type d'enquête se rapportant aux confessions exige, notamment en terme de communication en aval et en amont.

⁸⁴ Estimation INSEE au 1^{er} juillet 2005 à partir des enquêtes annuelles 2004-2007 : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/default.asp?page=grandes-villes.htm#com_L (consulté le 15 décembre 2008).

⁸⁵ L'islam à Marseille, La Provence.com, publié le 05/01/07. Disponible sur : <http://www.laprovence.com/articles/2007/01/05/20070105-Eclairage-L-islam-a-Marseille.php> (consulté le 20 décembre 2008).

⁸⁶ ETIENNE, Bruno. Marseille comme exemple d'interaction ville/religions : l'association Marseille-Espérance. In FREGOSI, Franck, WILLAIME, Jean-Paul (dir.). *Le religieux dans la commune. Régulations locales du pluralisme religieux en France*. Genève : Labor et Fides, 2001, p. 166.

⁸⁷ Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman.

À propos des lieux de cultes juifs, le Consistoire Israélite de Marseille répertorie 40 synagogues (39 selon l'annuaire de la communauté juive) dont 4 dans le 1^{er} arrondissement, celui de l'Alcazar et 10 dans le 6^e arrondissement.

Côté bouddhisme, on dénombre 3 pagodes (dont 2 dans le 1^{er} arrondissement) et 7 écoles, centre d'études ou assimilés⁸⁸.

Marseille est une ville cosmopolite par excellence où les musulmans représenteraient entre 18 et 25 % de la population. Ce cosmopolitisme se reflète assez bien dans les collections de l'Alcazar qui, nous l'avons vu, recherche un équilibre entre les grands courants religieux, imposé par la diversité remarquable des spiritualités. A la lumière de ces données, on peut pourtant trouver timide la politique d'acquisition sur l'islam qui mériterait une visibilité accrue⁸⁹. De même pour l'animation culturelle, qui pourrait être beaucoup plus développée. De l'aveu même de l'acquéreur en religion, il n'y a « *pas vraiment de partenariats avec des acteurs extérieurs. Cela est arrivé avec l'association Marseille Espérance (toutes religions) et a pris la forme d'un relai de l'action de l'association par la création de bibliographie* ». Marseille Espérance, association œcuménique favorisant le dialogue entre toutes les religions depuis de nombreuses années, est un acteur clé de la vie locale phocéenne. Instance de concertation entre les hauts dignitaires locaux et la ville, sa mission de promotion de la diversité et de la tolérance concerne directement les bibliothèques de lecture publique qui auraient à gagner à travailler étroitement avec elle, au-delà de la confection de bibliographies. C'est un véritable partenariat à long terme qui doit prévaloir.

Au dernier recensement, la ville du Mans avait 143 800 habitants⁹⁰. L'arrivée de groupes de populations étrangères est liée à la forte présence de l'industrie dans l'histoire de la ville. Aujourd'hui encore, la ville a conservé une forte population ouvrière puisqu'elle représente près du quart des actifs ayant un emploi, ce qui est supérieur à la moyenne des villes de même taille. De nombreux actifs étrangers sont venus travailler soit dans le bâtiment, soit dans les fonderies Renault. Aujourd'hui, la ville concentre près des trois quarts des étrangers de la Sarthe⁹¹, source d'une potentielle diversité culturelle et religieuse. Parmi les lieux de culte non chrétiens au Mans, nous trouvons trois mosquées, une synagogue, un lieu de culte orthodoxe, deux lieux pour les protestants, cinq lieux pour les cultes évangéliques et un centre bouddhique⁹² (courant de la nouvelle tradition Kadampa, dont les méthodes sont jugées néfastes par le Dalai-lama⁹³). Au total, nous trouvons sept lieux de culte pour les protestants⁹⁴, qui acquièrent au Mans une visibilité sociale importante. Cet état de fait ne se retrouve ni dans les collections, ni dans les animations.

⁸⁸ <http://www.bouddhisme-universite.org/annuaire/France/annuaire-regions.html> (consulté le 17 décembre 2008).

⁸⁹ D'autant que l'islam représente 8 % des collections en religion et 15 % des prêts en 2007 (taux de rotation de 3,1). 70 % des exemplaires sont sortis la même année. Il y a là matière à exploiter.

⁹⁰ Estimation INSEE au 1^{er} juillet 2005 à partir des enquêtes annuelles 2004-2007 : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/default.asp?page=grandes-villes.htm#com_L (consulté le 15 décembre 2008).

⁹¹ BERTRAND, Jean-René, CHEVALIER, Jacques, DODIER, Rodolphe, GASNIER, Arnaud. *Le Mans. Peut-on changer la ville ?* Paris : Ed. Economica, 2000, p. 103.

⁹² Informations disponibles sur le site de la ville du Mans : <http://www.lemans.fr/page.do%3bjsessionid=E125060AAB24EE551996337E3D97E73F?t=2&uuid=5A6041FC-D4D0B214-60CF2FA7-25E21966> (consulté le 17 décembre 2008).

⁹³ Non recensé sur www.bouddhisme-universite.org, mais visible par recherche dans Google.

⁹⁴ La Fédération protestante de France recense les protestants. Cependant, tous les groupes n'y sont pas représentés, puisqu'on estime que seul un quart des Eglises évangéliques y siègent.

La population de Lille est estimée à 224 900 habitants⁹⁵. En terme de lieux de cultes, la ville dispose de onze mosquées, d'une synagogue selon l'annuaire de la communauté juive et d'un centre bouddhique (école Zen). La communauté musulmane est donc fortement représentée. A l'instar de Marseille, c'est une donnée contextuelle à prendre en compte, et la problématique prend toute son ampleur à la bibliothèque de quartier de Lille Sud.

Entre neutralité et réalité : la bibliothèque de quartier de Lille Sud

Un fonds islam controversé

La bibliothèque de quartier de Lille Sud, annexe de la Médiathèque Jean Lévy, est une ancienne école située dans une zone urbaine sensible qui présentait en 1999 un taux de chômage élevé (36 %), un pourcentage de non-diplômés non moins élevé (42 %), une population jeune (47 % ont moins de 25 ans), et un parc de logements sociaux qui atteint 75 % du parc locatif total⁹⁶. La population d'origine maghrébine est très présente et l'on trouve une mosquée avec un lycée coranique adossé. La bibliothèque de lecture publique, en tant aussi que levier culturel et instrument de politique sociale, a un rôle déterminant à jouer dans un tel contexte.

Le choix fait par la médiathèque Jean Lévy de renforcer le fonds islam au prix d'un déséquilibre entre les religions non chrétiennes inquiète la responsable de la bibliothèque, assistante de conservation. Tous les documents sont en libre accès. En section adulte, l'islam occupe une étagère et demi quand le bouddhisme prend place sur seulement une demi-étagère et le judaïsme se situe à peine dans les mêmes proportions. « *Le problème se pose en terme d'image de la bibliothèque* » dit-elle. Elle a peur de « *donner du grain à moudre aux anti-musulmans* », qui seraient nombreux dans le quartier (elle déduit cela des scores réalisés par le Front National). Elle ne veut pas que la bibliothèque à forte fréquentation musulmane ne « *devienne une bibliothèque musulmane* », ce qui n'est pas son rôle. Elle regrette que les documents en religion soient imposés par la bibliothèque centrale Jean Lévy (sauf en ce qui concerne les documents jeunesse). Elle ne dispose que d'un faible pouvoir de proposition sur les acquisitions. Son avis est cependant pris en compte pour le désherbage. Elle s'interroge sur ce mode de fonctionnement et craint qu'à moyen terme, l'acquisition des documents jeunesse soit aussi décidée au niveau de la bibliothèque centrale.

Un fonds islam modéré et apprécié

Il n'existe pas d'enquête sur le public de la bibliothèque mais la responsable l'estime composé à 70 % d'adolescents et d'enfants, en majorité d'origine maghrébine, surtout marocaine. Le cahier de suggestions ne présente aucune demande liée à la religion, et les réclamations orales sont rares. Avant l'augmentation du nombre d'ouvrages en islam, la seule demande des usagers portait sur le Coran. Aujourd'hui, il n'y plus de demande. La

⁹⁵ Estimation INSEE au 1^{er} juillet 2005 à partir des enquêtes annuelles 2004-2007 : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/default.asp?page=grandes-villes.htm#com_L (consulté le 15 décembre 2008).

⁹⁶ Données disponibles sur le système d'information géographique (SIG) de la Délégation interministérielle à la ville (DIV) : <http://sig.ville.gouv.fr> (consulté le 13 novembre 2008).

responsable de la bibliothèque n'a jamais subi de pression de la part de groupes religieux et/ou politiques. Elle n'a jamais non plus constaté d'acte raciste ou anti-religieux dans l'enceinte de la bibliothèque. En particulier, on ne lui jamais rapporté qu'un livre avait été détérioré à cette fin.

Elle ne dispose pas de statistiques sur les prêts dans le domaine des religions ou de l'ésotérisme mais constate avec ses collaborateurs que les livres pointus sur l'islam sortent régulièrement. En effet, certains ouvrages sont de haut niveau (un exposé de scolastique islamique ou des livres de grands maîtres soufis, comme Ibn al-Arif ou Ibn Arabi, aux éditions Al-Bouraq, Geuthner, Sinbad...). Mais les auteurs choisis sont tous inscrits dans le mouvement libéral, développent une vision ouverte, tolérante et souvent poétique de la religion. On trouve aussi en religion, comme à la médiathèque Jean Lévy, de nombreux essais⁹⁷ qui apportent une approche critique de l'islam. Des auteurs sont confrontés à leurs détracteurs. Et le christianisme, qui ne sort pas, reste majoritaire dans les collections.

Cette politique documentaire, même partiellement formalisée, est par conséquent plutôt un succès.

⁹⁷ En sociologie des religions, la plupart des essais portent sur l'islam.

Conclusion

Notre hypothèse de travail n'est pas vérifiée. Les bibliothèques que nous avons étudiées n'adoptent pas une posture laïciste et encore moins frileuse face aux religions ou aux spiritualités en général. On ne peut dire que les religions n'y existent qu'*a minima*. Il existe une certaine méfiance de la part des bibliothécaires envers les nouveaux mouvements religieux mais celle-ci provient plutôt d'une méconnaissance des nouvelles religiosités, en grande partie due à la porosité croissante entre ces spiritualités. Les sources d'acquisition sont variées, les acquéreurs n'hésitent pas à consulter les sites des librairies confessionnelles, voire à s'y déplacer. Presque tous utilisent des sites spécialisés. Lorsque l'on regarde les collections, il existe une véritable diversité d'éditeurs⁹⁸, et les livres d'initiation aux pratiques religieuses sont partout présents. On est même surpris de retrouver, particulièrement en ésotérisme, des ouvrages déconseillés par les associations de lutte anti-sectes. Cependant, ces documents sont régulièrement confrontés à leurs détracteurs sur la même étagère.

Les bibliothèques de lecture publique continuent à accorder la part belle au christianisme. On ne rompt pas avec 2 000 ans d'une histoire intimement liée au développement de la nation française et de ses bibliothèques en particulier. Le déséquilibre est bien réel au sein des collections et dans les remèdes proposés, les bibliothèques (celles qui font l'objet de cette étude en tout cas) sont à un état d'avancement très divers, étroitement dépendant des connaissances de l'acquéreur, de la politique documentaire menée, et du contexte religieux dans lequel évolue l'établissement. Mais ces bibliothèques y sont plus que jamais sensibles, et négocient au quotidien des aménagements afin de rendre moins visible cette prédominance du christianisme ou plutôt d'aller au-delà des distinctions établies, pressées par la demande d'un public qui se tourne nettement vers l'ésotérisme ou le bouddhisme. L'animation culturelle est parfois (nous l'avons vu avec l'Alcazar) un moyen de dépasser les clivages et de rassembler autour de thèmes fédérateurs. Les bibliothèques composent avec l'environnement immédiat, les sensibilités religieuses d'un quartier. Les solutions proposées s'avèrent relativement satisfaisantes puisque les usagers répondent favorablement en terme de prêts, comme à Marseille ou à Lille qui privilégient un plus grand équilibre entre les grandes familles spirituelles, attitude presque obligée dans de tels contextes multiculturels. Des tentatives audacieuses (bibliothèque de quartier de Lille Sud avec l'islam) méritent toute notre attention car elles s'avèrent au final efficaces, tout en suscitant des débats bibliothéconomiques intéressants. Certes, les solutions restent locales, mais peut-il en être autrement ?

Au final, c'est sans doute vers les thématiques rassembleuses et la valorisation des cultures locales que doivent s'engager les bibliothèques de lecture publique, particulièrement municipales. Ancrées dans un territoire, parfois théoriquement élargi (cas des BMVR), ces établissements, à travers l'offre dans le domaine des spiritualités

⁹⁸ Notamment dans le domaine de l'islam à Marseille et à Lille (Tawhid, Al-Bouraq, Iqra...) mais aussi au Mans dans une moindre mesure (Tawhid, Essalam...).

peuvent créer le trait d'union entre l'aspiration à l'universel, d'un croyant ou d'un curieux, et les particularismes locaux qui font l'originalité d'un territoire.

Bibliographie

Sur le religieux/l'ésotérisme : généralités

Monographies

BAYARD, Jean-Pierre. *Guide des sociétés secrètes et des sectes*. Paris : Oxus, 2004. ISBN 2-8489-8039-7.

CHAMPION, Françoise, COHEN, Martine (dir.). *Sectes et démocratie*. Paris: Éd. du Seuil, 1999. ISBN 2-02-031209-3.

FREGOSI, Franck, WILLAIME, Jean-Paul (dir.). *Le religieux dans la commune. Régulations locales du pluralisme religieux en France*. Genève : Labor et Fides, 2001. ISBN 2-8309-1022-2.

HAARSCHER, Guy. *La laïcité*. Paris : Presses universitaires de France, 2008. Que sais-je ? ISBN 978-2-13-056215-3.

LENOIR, Frédéric. *Les métamorphoses de Dieu : des intégrismes aux nouvelles spiritualités*. Paris : Hachette littératures, 2005. ISBN 201-279197-2.

WEBER, Max. *Sociologie des religions*. Paris : Gallimard, 2006. ISBN 2-07-077982-3.

Articles de périodiques

Les religions dans la société. *Les Cahiers français*, septembre-octobre 2007, n°340.

ALTGLAS, Véronique. « Les mots brûlent » : sociologie des Nouveaux Mouvements Religieux et déontologie. *Archives de sciences sociales des religions* [en ligne]. 2005, n° 131 [pas de pagination, consulté le 10 juillet 2008]. URL : <<http://assr.revues.org/document3264.html>>.

DEBRAY, Régis. Qu'est-ce qu'un fait religieux ? *Etudes*, septembre 2002, p. 169-180.

LAMBERT, Yves. Histoires d'héritages... *Archives de sciences sociales des religions* [en ligne]. 2003, n°124, p. 39-48 [consulté le 10 juillet 2008]. URL : <<http://assr.revues.org/document927.html>>.

Sites Internet

Eurel, site de données sociologiques et juridiques sur la religion en Europe : <http://www.eurel.info>.

Les signets de la BnF pour les religions : http://signets.bnf.fr/html/categories/c_200religions.html.

Esowiki, encyclopédie collaborative sur l'ésotérisme : <http://www.esoforums.com/esowiki/index.php?title=Accueil>.

La revue Archives de sciences sociales des religions, qui propose des articles en texte intégral et quantité de bulletins bibliographiques : <http://assr.revues.org/>.

Sur le religieux/l'ésotérisme en bibliothèque

Monographies

VOISENAT, Claudie, LAGRANGE Pierre. *L'ésotérisme contemporain et ses lecteurs : entre savoirs, croyances et fictions*. Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, 2005. ISSN 0993-8958.

Mémoires, thèses...

CAUDRON, Sébastien. *Quelle place pour la religion dans la lecture publique ?* Mémoire d'étude réalisé sous la direction de Bertrand Calenge. Villeurbanne : école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2004.

Articles de périodiques

EVANS, Christophe. Enquête sur l'ésotérisme contemporain. *Bulletin Bpi* [en ligne]. Avril-juin 2006, n°17, p. 12-13. URL : <http://www.bpi.fr/fr/la_bpi_et_vous/bulletin_bpi/archives_du_bulletin/bulletin_bpi_numero_17.html>.

DAMIEN Robert, BARBIER-BOUVET Jean-François, AROT Dominique, *et al.* Dossier : Culture et religion. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2003, n° 6. URL : <<http://bbf.enssib.fr>>.

LUTRAND, Marie-Claude, GAUTIER-GENTES, Jean-Luc, Jean-François JACQUES, *et al.* Dossier : Laïcité. *BIBLIOTHÈQUE(s)*, décembre 2003, n° 11/12, p. 64-100.

PEIFFER, Annette. Les religions à la Bpi : une collection sans équivalent. *Bulletin Bpi* [en ligne]. Novembre-décembre 2004, n°11, p. 19. URL : <http://www.bpi.fr/fr/la_bpi_et_vous/bulletin_bpi/archives_du_bulletin/bulletin_bpi_numero_11.html>.

Sur la politique documentaire

Monographies

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1994. ISBN 2-7654-0554-9.

CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1999. ISBN 2-7654-0717-7.

Articles de périodiques

POUCHOL, Jérôme. Pratiques et politiques d'acquisition : naissance d'outils, renaissance des acteurs. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2006, n° 1, p. 5-17 [consulté le 15 décembre 2008]. URL : <<http://bbf.enssib.fr>>

CALENGE, Bertrand. Quand peut-on établir qu'une politique documentaire existe ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2006, n° 1, p. 18-23 [consulté le 15 décembre 2008]. URL : <<http://bbf.enssib.fr>>

Table des annexes

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACQUEREURS.....	58
LES COLLECTIONS EN ESOTERISME A L'ALCAZAR DE MARSEILLE	60
LES COLLECTIONS DE L'ALCAZAR EN RELIGION (1).....	61
LES COLLECTIONS DE L'ALCAZAR EN RELIGION (2).....	62
LES COLLECTIONS DE L'ALCAZAR EN SOCIOLOGIE DES RELIGIONS ...	63
LES COLLECTIONS DE LA MEDIATHEQUE LOUIS ARAGON (LE MANS) EN ESOTERISME	64
LES COLLECTIONS DE LA MEDIATHEQUE LOUIS ARAGON (LE MANS) EN RELIGION (1).....	65
LES COLLECTIONS DE LA MEDIATHEQUE LOUIS ARAGON (LE MANS) EN RELIGION (2).....	66
LES COLLECTIONS DE LA MEDIATHEQUE LOUIS ARAGON (LE MANS) EN SOCIOLOGIE DES RELIGIONS	67
TABLEAU COMPARATIF DES COLLECTIONS EN SPIRITUALITES ADULTE : ALCAZAR/MEDIATHEQUE LOUIS ARAGON	69

Guide d'entretien avec les acquéreurs

**Les acquisitions dans le domaine des spiritualités :
ésotérisme (130 à 137), religion (200 à 299),
sociologie des religions (306.6)**

Questions liminaires

1. Qui participe aux acquisitions : Combien de personnes ? Corps d'emploi et grade ? (conservateur ? bibliothécaire ? assistant ? agent ? autre ?)
2. Y a-t-il une distinction entre la sélection et la décision d'achat ? Si oui, qui est le plus concerné par la sélection ? Par la décision d'achat ?

Vous

3. Quel est votre statut, cadre d'emploi (ou corps) ? Depuis quand travaillez-vous : à la bibliothèque ? Dans votre service ? Depuis quand acquérez-vous en spiritualités ?
4. Quel est votre niveau d'étude ? Dans quelle(s) discipline(s) ?
5. Avez-vous suivi une formation spécifique (initiale et/ou continue) dans le domaine des spiritualités ?

Les acquisitions

6. Acquérez-vous à la fois pour le secteur adulte et le secteur jeunesse ? Y a-t-il concertation entre les deux secteurs ?
7. Quelles sont vos sources d'acquisition (Livres hebdo, sites web, périodiques, bibliographies, cahiers de suggestions...) ? Pouvez-vous les lister par ordre de priorité ?
8. Quel est votre rythme d'acquisition (2 fois, 3 fois par an...) ?
9. Pour quel niveau de lecture ?
10. Faites-vous des acquisitions ciblées (un thème spécifique, un public spécifique) dans le domaine qui vous concerne ?
11. Quel est votre budget d'acquisition en 2007 et en 2008 ?

12. Pouvez-vous décrire succinctement le circuit d'acquisition des documents ?

Politique documentaire

13. Formalisez-vous votre politique documentaire ? Si oui, quelle forme prend-elle (plan de développement des collections, charte d'acquisition, fiche-domaine...) ? En particulier, avez-vous fixé des critères de désherbage ? (*Merci de me transmettre ces documents si vous en disposez*)

14. Avez-vous des outils d'évaluation ? (*Merci de me transmettre ces documents si vous en disposez*)

15. Y a-t-il eu des études sur les collections dans votre domaine d'acquisition ?

16. Y a-t-il eu des études sur le public de la bibliothèque ?

17. Les bibliothèques de quartier sont-elles autonomes dans leurs acquisitions ? Y participez-vous d'une manière ou d'une autre ?

Environnement

18. Avez-vous déjà subi des pressions de groupes religieux et/ou politiques ?

19. Quelle prise en compte de l'environnement socio-culturel dans vos acquisitions ?

Sur l'appréhension du religieux (réponses courtes) :

1. Comment vous représentez-vous les nouveaux mouvements religieux (NMR) ?

2. Quelle forme la laïcité doit-elle prendre, selon vous, en bibliothèque de lecture publique ?

Remarques (suggestions, critiques...):

Les collections en ésotérisme à l'Alcazar de Marseille

	ESOTERISME												TOTAL	
	Phénomènes paranormaux (130)		Parapsychologie, occultisme (133)		Astrologie (133.5)		Traditions ésotériques, symboles (135)		Rêves (135.3)		Graphologie (137)			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Fonds régional			59	8%		0%	13	2%		0%		0%	72	10%
Livres adulte libre accès <i>Civilisation</i>	56	8%	281	40%	60	9%	154	22%	7	1%	20	3%	578	82%
Livres adulte magasin		0%		0%		0%	2	0%		0%	1	0%	3	0%
Livres jeunesse libre accès	17	2%	30	4%		0%	2	0%		0%	2	0%	51	7%
Livres jeunesse magasin		0%		0%		0%		0%		0%		0%		0%
		0%		0%		0%		0%		0%		0%		0%
Sous-total adulte	56	8%	340	48%	60	9%	169	24%	7	1%	21	3%	653	93%
Sous-total jeunesse	17	2%	30	4%		0%	2	0%		0%	2	0%	51	7%
		0%		0%		0%		0%		0%		0%		0%
Sous-total libre accès	73	10%	311	44%	60	9%	156	22%	7	1%	22	3%	629	89%
Sous-total magasin	0	0%	0	0%	0	0%	2	0%	0	0%	1	0%	3	0%
TOTAL	73	10%	370	53%	60	9%	171	24%	7	1%	23	3%	704	100%

Remarque: certains ouvrages du fonds régional sont en libre accès, d'autres en magasin, mais la distinction n'est pas connue, ce qui explique les 89 % seulement en libre accès.

Source : bibliothèque de l'Alcazar de Marseille, octobre 2008.

Les collections de l'Alcazar en religion (1)

RELIGION																					
Généralités, théorie, philosophie (200 à 219)		BIBLE (220 à 229)		Théologie, morale, histoire, géographie du christianisme (230 à 279)		Confessions de l'Eglise chrétienne: généralités (280)		Eglises chrétiennes orientales (281)		Eglise orthodoxe (281.9)		Eglise catholique (282)		Eglises protestantes et réformées (283 à 285)		Autres confessions chrétiennes et sectes (289)		TOTAL CHRISTIANISME (220 à 289)			
Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%		
Fonds professionnel			0	1	0		0		0		0		0		0		0		0	0	
Fonds régional		9	0	2	0	159	3		0	2	0		0	13	0	1	0		175	4	
Fonds patrimonial		2	0	1	0		0		0		0		0		0		0		0	0	
Livres adulte libre accès	<i>Civilisation</i>	371	8	436	9	1 414	29	7	0	29	1	47	1	49	1	97	2	25	1	1 668	34
	<i>Société</i>		0		0	2	0		0		0		0		0		0		0	2	0
	<i>Total C+S</i>	371	8	436	9	1 416	29	7	0	29	1	47	1	49	1	97	2	25	1	1 670	34
Livres adulte magasin		24	0	17	0	61	1		0	4	0	1	0		0	2	0		0	68	1
Livres jeunesse libre accès		88	2	86	2	45	1		0	1	0		0		0	2	0		0	48	1
Livres jeunesse magasin			0	6	0	2	0		0		0		0		0	1	0		0	3	0
Sous-total adulte		406	8	457	9	1 636	33	7	0	35	1	48	1	49	1	112	2	26	1	1 913	39
Sous-total jeunesse		88	2	92	2	47	1	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	51	1
Sous-total libre accès		459	9	522	11	1 461	30	7	0	30	1	47	1	49	1	99	2	25	1	1 718	35
Sous-total magasin		24	0	23	0	63	1	0	0	4	0	1	0	0	0	3	0	0	0	71	1
TOTAL		494	10	549	11	1 683	34	7	0	36	1	48	1	49	1	115	2	26	1	1 964	40

Source : bibliothèque de l'Alcazar de Marseille, octobre 2008.

Les collections de l'Alcazar en religion (2)

	RELIGIONS																TOTAL		
	Mythologies, religions disparues (291 à 293)		Autres religions orientales (294 à 295)		Bouddhisme (294.3)		TOTAL RELIGIONS ORIENTALES (294 à 295)		JUDAISME (296)		ISLAM (297)		Autres religions (299)		Autres religions: sectes (299.99)				
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%			Nb
Fonds professionnel		0		0		0		0	0		0		0		0		0	1	0
Fonds régional	4	0		0		0		0	0	3	0	1	0	1	0		0	195	4
Fonds patrimonial		0		0		0		0	0		0		0		0		0	3	0
Livres adulte libre accès	<i>Civilisation</i>	303	6	148	3	316	6	464	9	339	7	388	8	185	4	31	1	4 185	85
	<i>Société</i>	1	0		0		0	0	0		0	1	0		0		0	4	0
	<i>Total C+S</i>	304	6	148	3	316	6	464	9	339	7	389	8	185	4	31	1	4 189	85
Livres adulte magasin		4	0	7	0	9	0	16	0	29	1	22	0	7	0		0	187	4
Livres jeunesse libre accès		6	0	9	0	21	0	30	1	20	0	52	1	9	0		0	339	7
Livres jeunesse magasin		3	0		0	1	0	1	0	1	0	1	0		0		0	15	0
	<i>Sous-total adulte</i>	312	6	155	3	325	7	480	10	371	8	412	8	193	4	31	1	4 575	93
	<i>Sous-total jeunesse</i>	9	0	9	0	22	0	31	1	21	0	53	1	9	0	0	0	354	7
	<i>Sous-total libre accès</i>	310	6	157	3	337	7	494	10	359	7	441	9	194	4	31	1	4 528	92
	<i>Sous-total magasin</i>	7	0	7	0	10	0	17	0	30	1	23	0	7	0	0	0	202	4
TOTAL		321	7	164	3	347	7	511	10	392	8	465	9	202	4	31	1	4 929	100

Source : bibliothèque de l'Alcazar de Marseille, octobre 2008.

Les collections de l'Alcazar en sociologie des religions

		SOCIOLOGIE DES RELIGIONS	
		Nb	%
Fonds régional		10	6
Livres adulte libre accès	<i>Société</i>	136	82
Livres adulte magasin		19	12
Livres jeunesse libre accès			
Livres jeunesse magasin			
<i>Sous-total adulte</i>		165	100
<i>Sous-total jeunesse</i>			
<i>Sous-total libre accès</i>		136	82
<i>Sous-total magasin</i>		19	12
TOTAL		165	100

Source : bibliothèque de l'Alcazar de Marseille, octobre 2008.

Les collections de la médiathèque Louis Aragon (Le Mans) en ésotérisme

	ESOTERISME										Total	
	Phénomènes paranormaux (130)		Parapsychologie, occultisme (133)		Astrologie (133.5)		Traditions ésotériques, symboles (135)		Graphologie (137)			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Adulte libre accès Esprit	10	2%	141	33%	24	6%	30	7%		0%	205	47%
Adulte libre accès Références		0%	13	3%	3	1%	5	1%		0%	21	5%
Adulte libre accès autres CI	0	0%	2	0%	1	0%	0	0%	0	0%	3	1%
Adulte libre accès Patrimoine		0%	4	1%		0%		0%	1	0%	5	1%
Sous-total libre accès	10	2%	160	37%	28	6%	35	8%	1	0%	234	54%
Sous-total magasin	4	1%	112	26%	30	7%	49	11%	4	1%	199	46%
TOTAL	14	3%	272	63%	58	13%	84	19%	5	1%	433	100%

Source : médiathèque Louis Aragon (Le Mans), octobre 2008.

Les collections de la médiathèque Louis Aragon (Le Mans) en religion (1)

	RELIGION																	
	Généralités, théorie, philosophie (200 à 219)		BIBLE (220 à 229)		Théologie, morale, histoire, géographie du christianisme (230 à 279)		Eglises chrétiennes orientales (281)		Eglise orthodoxe (281.9)		Eglise catholique (282)		Eglises protestantes et réformées (283 à 285)		Autres confessions chrétiennes et sectes (289)		CHRISTIANISME (200 à 289)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Adulte libre accès Esprit	149	4%	120	3%	984	27%	5	0%	17	0%		0%	46	1%	46	1%	1 098	30%
Adulte libre accès Références	16	0%	15	0%	72	2%		0%	1	0%		0%	2	0%	2	0%	77	2%
Adulte libre accès autres CI	1	0%		0%	14	0%	0	0%	1	0%	1	0%		0%		0%	16	0%
Adulte libre accès Patrimoine	18	0%	8	0%	103	3%	1	0%		0%	2	0%	2	0%	1	0%	109	3%
Sous-total libre accès	184	5%	143	4%	1 173	32%	6	0%	19	1%	3	0%	50	1%	49	1%	1 300	35%
Sous-total magasin	71	2%	135	4%	797	22%	1	0%	9	0%		0%	24	1%	28	1%	859	23%
TOTAL	255	7%	278	8%	1 970	54%	7	0%	28	1%	3	0%	74	2%	77	2%	2 159	59%

Source : médiathèque Louis Aragon (Le Mans), octobre 2008.

Les collections de la médiathèque Louis Aragon (Le Mans) en religion (2)

	RELIGION														Total	
	Mythologies, religions disparues (291 à 293)		Autres religions orientales (294 à 295)		Bouddhisme (294.3)		TOTAL RELIGIONS ORIENTALES (294 à 295)		JUDAISME (296)		ISLAM (297)		Autres religions (299)			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%		
Adulte libre accès Esprit	119	3%	49	1%	103	3%	152	4%	86	2%	152	4%	72	2%	1 948	53%
Adulte libre accès Références	17	0%	5	0%	5	0%	10	0%	12	0%	24	1%		0%	171	5%
Adulte libre accès autres CI		0%		0%		0%		0%	1	0%		0%		0%	18	0%
Adulte libre accès Patrimoine	15	0%	2	0%		0%	2	0%		0%	1	0%		0%	153	4%
Sous-total libre accès	151	4%	56	2%	108	3%	164	4%	99	3%	177	5%	72	2%	2 290	62%
Sous-total magasin	83	2%	35	1%	60	2%	95	3%	48	1%	48	1%	52	1%	1 391	38%
TOTAL	234	6%	91	2%	168	5%	259	7%	147	4%	225	6%	124	3%	3 681	100%

Source : médiathèque Louis Aragon (Le Mans), octobre 2008.

Les collections de la médiathèque Louis Aragon (Le Mans) en sociologie des religions

SOCIOLOGIE DES RELIGIONS		
	Nb	%
<i>Sous-total libre accès</i>	1	8%
<i>Sous-total magasin</i>	11	92%
TOTAL	12	100%

Source : médiathèque Louis Aragon (Le Mans), octobre 2008.

Tableau comparatif des collections en spiritualités adulte : Alcazar/médiathèque Louis Aragon

DOMAINE	Sous domaine	Nb livres	Marseille		Le Mans		
			Nb livres	%	Nb livres	Nb livres	%
ESOTERISME	Phénomènes paranormaux (130)	56	653	12%	14	433	10%
	Parapsychologie, occultisme (133)	340			272		
	Astrologie (133.5)	60			58		
	Traditions ésotériques, symboles (135)	169			84		
	Rêves (135.3)	7			0		
	Graphologie (137)	21			5		
RELIGIONS	Généralités, théorie, philosophie (200 à 219)	406	406	8%	255	255	6%
	Bible (220 à 229)	457	457	8%	278	278	7%
	Théologie, morale, histoire, géographie du christianisme (230 à 279)	1636	1 913	35%	1 970	2 159	52%
	Confessions de l'Eglise chrétienne: généralités (280)	7			0		
	Eglises chrétiennes orientales (281)	35			7		
	Eglise orthodoxe (281.9)	48			28		
	Eglise catholique (282)	49			3		
	Eglises protestantes et réformées (283 à 285)	112			74		
	Autres confessions et sectes chrétiennes (289)	26	77				
	Mythologies, religions disparues (291 à 293)	312	312	6%	234	234	6%
	Autres religions orientales (294 à 295)	155	480	9%	91	259	6%

	Bouddhisme (294.3)	325			168		
	Judaïsme (296)	371	371	7%	147	147	4%
	Islam (297)	412	412	8%	225	225	5%
	Autres religions et sectes (299)	224	224	4%	124	124	3%
SOCIOLOGIE DES RELIGIONS	Sociologie des religions (306.6)	165	165	3%	12	12	0%
TOTAL		5393	5 393	100%	4 126	4 126	100%